

# Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **114 (2006)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# COMPTES RENDUS

Bernard ANDENMATTEN, *La Maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIII-XIV<sup>e</sup> s.). Supériorité féodale et autorité princière*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4<sup>e</sup> série, t. VIII, Lausanne, 2005, 722 p.

Avec la parution du travail de thèse de Bernard Andenmatten et de celle de Jean-Daniel Morerod, en 2000<sup>1</sup>, l'histoire vaudoise dispose désormais de deux études de référence, qui renouvellent singulièrement les connaissances historiques et documentaires de la période médiévale, trop longtemps empreinte d'idéologie (déjà présente dans la *Chronique de la Maison de Savoie* de Jean d'Orville dit Cabaret, fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) et d'a priori intellectuels (en particulier ceux de la Ligue vaudoise, des années 1930), et insuffisamment fondée sur le recours aux documents d'archives. On peut réellement parler d'une histoire d'avant et d'après ces deux travaux, tant leurs apports sont fondamentaux et jettent des éclairages nouveaux. Elles se complètent parfaitement – elles ont été menées, sous la direction du professeur Agostino Paravicini Bagliani, parallèlement et ont partagé les résultats intermédiaires ; elles constituent le socle obligé de toute recherche historique sur les cantons de Suisse romande qu'elles vont nécessairement influencer de leurs résultats. Leur plan et leur approche les lient. Les auteurs ont dû d'abord évaluer les publications dont ils soulignent les limites et leur manque d'érudition, faire ensuite l'état des archives à disposition dont celles des Archives d'Etat de Turin, extraordinairement riches et diversifiées, n'avaient pas suscité, jusqu'à l'intervention de Bernard Andenmatten, de recherches directes et approfondies<sup>2</sup>, et enfin fixer le cadre précis de leurs investigations. Ils recourent tous les deux à la publication de nombreux documents ; Bernard Andenmatten édite 127 documents dont 121 couvrant la période entre 1240 et 1285 (p. 445-626), alors que Jean-Daniel Morerod en retient 44, le premier s'attachant dans son appareil critique à citer judicieusement de longs passages pour relever les affirmations erronées et terrasser les conclusions péremptoires et intrépides de ses prédécesseurs. Tous deux, sentant le besoin d'avoir un arrière-fond chronologique permanent, s'appuient sur une « trame événementielle » serrée et précise. En mettant de l'ordre dans les faits et dans les dates dont de multiples

1 Voir notre compte rendu dans *Traverse* 2001/2, pp. 194-196 : MOREROD, Jean-Daniel: *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2000, 650 p. (Bibliothèque historique vaudoise, 116).

2 Il faut excepter de cette assertion les publications dès les années 1990 de Guido CASTELNUOVO, et la thèse remarquable qui s'est faite simultanément à celle de Bernard ANDENMATTEN, de Daniel de RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, 2004 (Cahiers d'archéologie romande, 99).

n'avaient pas été soulignées ni commentées, ils en font l'examen complet et les soumettent à un questionnement dense et original. Ils mettent à nu tous les défauts des travaux antérieurs, avant de forger leur propre discours. Ils multiplient les tableaux et surtout les cartes, particulièrement nombreuses et soignées dans le travail de Bernard Andenmatten, pour manifester leurs résultats intermédiaires et leurs synthèses. Ils les rendent ainsi lisibles et convaincants. La qualité des index permet de rapprocher les informations entre elles, d'autant plus utilement qu'elles sont souvent réparties dans le temps et éclatées dans le livre.

La thèse de Bernard Andenmatten présente l'histoire de la noblesse vaudoise au Moyen Âge, plus précisément entre 1200 et 1350. Ce sont les relations entre la Maison de Savoie et les nobles vaudois qui sont au cœur de la recherche. Dès les premières pages, Pierre II de Savoie n'est plus le héros unique de la construction de l'unité du pays de Vaud, « le rassembleur », celui qui, avant de couvrir de son autorité tout le pays, avait reçu spontanément et généralement les hommages vassaliques des familles nobles dont de nombreuses sont aussi seigneuriales. Sa conquête ne fut ni rapide ni pacifique – certaines soumissions furent arrachées par l'argent ou par la force, à l'instar des mésaventures arrivées aux seigneurs de Rue dont le château fut rasé et dont les derniers représentants furent peut-être éliminés physiquement dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette première rupture dans l'historiographie vaudoise se double de l'évaluation, la première jamais faite, de la période de la baronnie de Vaud, entre 1285 et 1349, qui vit deux autorités, de la même famille, s'opposer et se disputer les faveurs et les appuis des seigneurs locaux. A nouveau, l'étude de Bernard Andenmatten, tout en nuances et forgée sur l'observation scrupuleuse des textes, se distance des acquis et démontre que le processus d'intégration de la noblesse vaudoise à l'autorité savoyarde s'est déroulé par étapes sur un siècle et demi, a marqué des temps d'avancement et de repli, des affrontements militaires et des compromis. L'implantation savoyarde au nord du lac Léman dépasse l'action et la personnalité de Pierre II de Savoie, certes importantes dans la chronologie des événements et dans le type de politiques appliquées, mais elle n'aboutira que dans les années 1320 avec Louis II, sire de Vaud. Les formes de collaboration ont été multiples et changeantes, elles ne se fondent pas exclusivement dans un moule féodal traditionnel. Bien au contraire, elles reposent sur d'autres bases, difficiles à appréhender et à systématiser : jeux de rapports personnels, achats et rachats, ramifications familiales et aides financières. La gamme des attitudes est large, souvent inattendue, allant de la collaboration active à la soumission, réaliste et opportune. Elle est complexe, variée et subtile. Les hommages vassaliques (le premier hommage vaudois date de 1240) constituent le fondement de la démarche tant des comtes de Savoie que des sires de Vaud. Les Savoie ont pour eux l'avantage de l'écrit qui garde la mémoire des hommages et en façonne les contours ; ils s'appuient sur les notaires dont ils importent la tradition de l'Italie du Nord. Bernard Andematten voue toutes ses attentions aux documents d'archives, en sollicitant principalement les cartulaires et les sources comptables.

Le premier cartulaire date de Pierre II de Savoie, il porte sur les années 1260 à 1263 (103 documents), le deuxième, également de l'époque de Pierre, de 1267 à 1268 (73), le troisième de Philippe, antérieur à 1285 (99), le quatrième et le cinquième étant exécutés dans les années 1314 à 1316. Parallèlement aux comtes de Savoie, Louis II reçoit près de 70 hommages individuels entre 1302 et 1321 ; deux cartulaires lui sont attribués, l'un vers 1320, comprenant dans son état actuel 68 documents, l'autre établi entre 1339 et 1345, attestant 186 actes se limitant strictement au territoire du pays de Vaud et donnant par là même une géographie féodale du pays de Vaud. Le cartulaire est inscrit dans l'approche de l'écrit et de l'administration savoyarde, il traduit des évolutions dans l'organisation des droits. Il fut abandonné dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au profit de volumes de reconnaissances et sous forme de minutes abrégées. A la veille de la vente du pays de Vaud et du Bugey, au comte Amédée VI, en janvier 1359, le nombre d'hommages en faveur de Catherine de Savoie se monte à 95 et offre une image apparemment exhaustive du réseau vassalique des Savoie-Vaud.

La situation développée dans le pays de Vaud est à bien des égards atypique, voire unique. Tout en l'inscrivant comme une contribution à l'histoire de la féodalité dont l'auteur prend la précaution de présenter, dès le chapitre introductif, les derniers résultats pour mieux se positionner, Bernard Andenmatten la présente comme bien éloignée de la simple subordination et l'adhésion des nobles à un suzerain. Les liens sont de

différentes natures, les nobles étant à la fois des créanciers, des officiers administratifs et militaires et les vassaux du pouvoir savoyard. Les temps chronologiques du développement du processus sont donnés par les chapitres des deux parties qui fondent la recherche : « L'entrée de la noblesse vaudoise dans la mouvance savoyarde » (p. 37-275), et « La noblesse vaudoise au service de la Maison de Savoie » (p. 277-429), suivies d'une substantielle conclusion (p. 431-442). Les dates décisives entre les deux périodes sont les années 1320-1330.

Dans la première partie, l'auteur aborde l'apparition des Savoie au nord du Léman dans les années 1200-1240, l'action directe de Pierre II de Savoie sur la noblesse entre 1240 et 1260, d'abord par la neutralisation des seigneurs châtelains et l'effacement des réseaux concurrents, puis la constitution d'une clientèle. Dès les années 1240-1250, Pierre II de Savoie est l'instigateur de l'hommage vassalique et du fief de reprise pour conduire sa politique de domination du Pays de Vaud. Il sera suivi en cela par ses successeurs. Les querelles internes de la succession du comte Philippe, mort sans héritier, en 1285, et les convoitises de la famille concurrente, les Habsbourg, sur le Plateau suisse vont ralentir la progression des Savoie au nord du lac Léman. Le pays de Vaud fut constituée en apanage, dès 1285-1286, en faveur du frère du comte Amédée V, Louis Ier de Vaud, et qui donna naissance à la baronnie de Vaud qui disparut en 1349. Le 6 juillet 1321, Louis II qui avait succédé à son père, en 1302, dut reconnaître l'ensemble des fidélités tenues par lui en fief de son oncle, Amédée V - c'est à celui-ci que la famille seigneuriale la plus importante du pays de Vaud, les Grandson prête hommage en 1329.

En prenant séparément en compte les politiques féodales des sires de Vaud et du comte Amédée V, Bernard Andenmatten présente leurs réseaux respectifs, mais aussi la dépendance de l'une, celle des sires de Vaud, par rapport à l'autre qui peut s'appuyer sur les relations avec l'empereur et la paix retrouvée avec les Habsbourg, dès 1310. Dès 1320, on constate une certaine permanence féodale et la cohésion territoriale. « L'effet le plus important de ce tournant aura été la stabilisation des différentes puissances et surtout leur reclassement hiérarchique définitif, qui mit fin aux diverses tentatives d'hégémonie : celle des Savoie-Vaud au premier chef, mais aussi les velléités d'autonomie de certaines familles locales (Grandson, Cossonay-Prangins), voir des puissances voisines (comtes de Genève, Montfaucon, Chalon, Neuchâtel, Thoire-Villars) qui, par l'accusation de fidélités partielles en Pays de Vaud, avaient toutes plus ou moins essayé d'y étendre leur influence » (p. 432-433).

C'est dans la seconde partie du travail que l'auteur examine les formes d'expression de la noblesse vaudoise au service de la Maison de Savoie, au travers du service féodal : chevauchée, rétribution au service armé et mercenariat, la noblesse vaudoise dans l'administration savoyarde. La noblesse vaudoise renonce à contester le pouvoir savoyard, elle entre dans l'administration savoyarde, notamment dans les fonctions de baillis et de châtelains de la baronnie de Vaud et dans les châtellenies du Chablais, pour lesquelles Bernard Andenmatten donne des tableaux récapitulatifs précieux, avec des pages exceptionnelles sur la fonction de vidomnat, se situant « entre patrimoine familial et office savoyard » (p. 379). Les nobles vaudois participent aux entreprises militaires en dehors du territoire vaudois, en Italie du Nord, en Angleterre et dans les armées françaises. Approche intéressante, car complètement originale, l'auteur tente de situer l'endettement de la noblesse vaudoise, au travers des transactions entre la noblesse vaudoise et la Maison de Savoie. A fin 1360, le comte de Savoie détient la suprématie féodale dans l'espace romand, accrue de manière éclatante par le rachat de la baronnie de Vaud. A cette date, on assiste à une sorte de convergence d'éléments d'intégration qui jusqu'alors ne concernaient pas les mêmes individus ou les mêmes familles. Le comte de Savoie est arrivé à un équilibre institutionnel et territorial avec l'évêque de Lausanne, qui allait demeurer stable pendant près de 1cent-cinquante ans. Désormais, elle allait se manifester par l'autoritarisme princier, faisant valoir son titre de comte, que ses prédécesseurs, cent ans, étaient en train de conquérir et à partir duquel ils allaient bâtir patiemment, intelligemment et en sachant combiner avec l'évêque de Lausanne et les principales familles nobles.

Il faut espérer que les conclusions de la thèse de Bernard Andenmatten, comme celles de la thèse de Jean-Daniel Morerod, dépassent les cercles universitaires et érudits ; elles doivent imprégner toutes les publi-

cations qui verront le jour. De notre point de vue, elles remplacent définitivement les pages insuffisantes de Richard Paquier du volume 4 de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, dont les idées principales avaient été déjà formulées en 1942, à coup de convictions idéologiques, aujourd'hui démenties sans rémission par les preuves documentaires. Une nouvelle manière de penser la présence des Savoie dans le pays de Vaud et, partant, toute la vision historique médiévale des actuels cantons de Suisse romande, est donnée par les recherches de Bernard Andenmatten. Les effets de l'onde de choc provoquée par cette thèse se mesureront sur de très nombreuses années.

*Gilbert Coutaz*

**Silvia ARLETTAZ, *Citoyens et étrangers sous la République helvétique (1798-1803)*, Genève, Georg, 2005, 441 p.**

Déjà auteur ou co-auteur de plusieurs études consacrées à l'immigration et aux étrangers en Suisse, Silvia Arlettaz a choisi pour sa thèse de doctorat, présentée à l'Université de Fribourg, de se pencher sur la question de la citoyenneté durant la République helvétique (1798-1803).

Ces cinq années, mal aimées de l'historiographie suisse, sont généralement mal connues. Plusieurs pages mettent en place le contexte et permettent donc de découvrir un moment exceptionnel. L'ancienne Confédération liquidée à la suite de l'invasion française, il faut installer le nouveau régime et c'est ce à quoi s'attellent les autorités. Le peuple, souverain, sera appelé à élire ses représentants et il s'agit donc de déterminer qui est citoyen et qui ne l'est pas.

Fait unique dans l'histoire suisse, la République helvétique crée un indigénat national : le droit de cité n'est plus lié à la commune, comme sous l'Ancien Régime, et comme il le redeviendra en 1803. La constitution du 12 avril 1798 transforme donc en citoyens les anciens bourgeois (*Bürger* et *Landleute*), ainsi que les personnes qui jouissaient du droit d'habitation. Ces citoyens sont actifs (tous les hommes dès vingt ans) ou passifs (les femmes et les mineurs).

La constitution exclut en revanche de la citoyenneté helvétique les personnes qui étaient autrefois seulement « tolérées » et celles qui ne peuvent prouver un droit de cité communal, qu'elle va considérer comme des étrangers. Sont naturellement aussi étrangers les immigrés installés en Suisse. Sont également exclus de l'indigénat les ennemis de la République (oligarques par exemple). A partir de cette donnée de base, l'auteur développe différents points. Elle montre ainsi que les droits du citoyen sont de plus en plus restreints, malgré les plaidoyers des députés ou des sénateurs fidèles à la notion d'égalité. Elle consacre aussi plusieurs passages aux juifs, à qui l'on refusera la citoyenneté helvétique, après des discussions très vives. D'autres aspects sont évoqués, comme l'attitude envers les populations flottantes, les réformes du droit civil, la naturalisation. Celle-ci est possible (l'étranger peut demander à devenir Helvétique), mais le processus n'est pas rapide et les discussions du législateur à ce sujet rappellent furieusement l'actualité (durée de résidence nécessaire, admission des étrangers « utiles », instance de décision, nécessité ou non d'une forte immigration). Les difficultés que connaît la République helvétique (coups d'Etat, guerre civile) influencent évidemment la « question des étrangers ».

*Citoyens et étrangers* se lit avec intérêt et plaisir. De nombreuses citations, en français et en allemand (pourquoi sans traduction ?), enrichissent l'analyse et introduisent le lecteur au cœur de ces années où les Helvétiques tentent de construire une nation. L'angle d'approche original de Silvia Arlettaz est sans conteste un excellent moyen de découvrir cette époque, tout en gardant un œil ouvert sur la nôtre.

*Lucienne Hubler*

*A Tire d'ailes, contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Editions Antipodes, Lausanne, 2005, 612 p.

Rien décidément ne peut être fait dans le droit de fil de la tradition quand il s'agit de Hans Ulrich Jost. Ainsi, quand il fut nommé à la chaire d'histoire contemporaine et suisse de l'Université de Lausanne en 1981, sa venue suscita plus que des crispations et des résistances dans certains milieux, y compris dans la rédaction de la *Revue historique vaudoise*. Aujourd'hui, alors qu'atteint par l'âge de la retraite, il se retire sur la pointe des pieds, ses ancien(ne)s étudiant(e)s (ils sont quatorze en l'occurrence) renoncent aux classiques « Mélanges offerts à ... » pour regrouper en un impressionnant volume trente-six articles glanés dans diverses revues européennes qui les avaient publiés aussi bien en français qu'en allemand, en anglais ou en italien. L'affaire ne fut pas simple. Le comité éditorial dut rechercher les articles, les regrouper par thèmes, puis faire des choix et traduire certains textes.

Pour rendre compte de la grande diversité des thèmes abordés par Hans Ulrich Jost au cours de ses recherches, les éditeurs ont délimité six grands domaines : 1) esthétique et espaces bourgeois ; 2) sociabilité et fait associatifs ; 3) la Suisse, son historiographie et ses intellectuels ; 4) histoire et culture politiques ; 5) état, société et économie ; 6) la Suisse et ses relations extérieures. Pour corser le défi et bien administrer la preuve que rien n'est définitif, les articles regroupés dans ces grandes sections sont présentés dans un ordre chronologique pour permettre de saisir la pensée de l'historien dans son évolution.

Cette diversité est à l'image de l'homme. Avant d'imposer sa marque à la chaire d'histoire de l'UNIL, Jost a étudié la philosophie, la sociologie et l'histoire à Berne. Une telle polyvalence ouvre large les yeux sur les activités humaines. Mais le professeur-chercheur ne s'est pas cantonné aux activités intellectuelles : passionné d'aviation, il a, dès son jeune âge, décidé de devenir pilote, objectif brillamment atteint puisqu'il sera un des rares soldats de milice à piloter un Mirage ! D'où le clin d'œil que lui adresse le titre de l'ouvrage, *A Tire d'ailes*.

On retrouve cette aptitude au survol vélocé et génial dans certaines analyses de l'historien. Ainsi, sa leçon inaugurale prononcée le 3 février 1983 et intitulée « Un juge honnête vaut mieux qu'un Raphaël. Le discours esthétique de l'Etat national »<sup>1</sup>. Il fallait du cran pour aborder de front l'une des questions les plus disputées par les intellectuels suisses depuis la désormais lointaine fondation de la Société Helvétique au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ! Volant allègrement d'un constat de H. C. Escher de la Linth (« Un juge honnête vaut mieux qu'un Raphaël ») à une notation de Max Frisch dans son *Journal* (« La culture se confond chez nous avec l'exploit civique »), Jost dévoile l'usage que l'Etat fédéral, ses partis et leurs idéologies, firent de la culture dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour forger, grâce à un Ferdinand Hodler par exemple, un esprit national. Et il prend acte de l'échec :

« L'Etat fédéral, bien que préconisé comme une des formes du *Kulturstaat*, n'a pas su réaliser ce concept. Contraint par les lois de l'économie capitaliste, qui est en dernière instance aussi une des bases de l'Etat fédéral, l'espace esthétique de l'Etat en fut réduit à un simple domaine de marchandage et de spéculation culturelle. »

D'entrée de jeu ce constat d'échec en des termes peu académiques marque la distance prise par l'historien par rapport à son objet. Les vives polémiques suscitées par la contribution de l'auteur à la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses* dans laquelle il dévoile en partie nos compromissions avec les nazis délimiteront le champ d'une contestation dont la portée n'avait pas échappé à la droite des années 1980. Ses recherches en histoire politique, sociale, économique, culturelle ont conduit Hans Ulrich Jost à remettre en cause les mythes

1 p. 17-40. Première publication dans *Etudes de Lettres*, N° 1, 1984, p. 49-73.

apparemment les plus éprouvés, qu'il s'agisse de la neutralité dont la fiction après lecture d'un article tel que « L'avenir à reculons. Les mythes éculés ont la vie dure »<sup>2</sup> n'est plus niable ou de la concordance politique étrillée dans « Critique historique du consensus politique »<sup>3</sup>, texte dans lequel il montre les conséquences néfastes et mortifères de l'intériorisation des conflits.

La richesse conceptuelle des articles réunis dans ce volume, jointe à celle des ouvrages déjà publiés chez divers éditeurs, donne la mesure d'une carrière de chercheur. Mais Jost a aussi laissé son empreinte comme enseignant. On peut le vérifier en parcourant la liste des cours, séminaires de recherche et de 3<sup>e</sup> cycle qu'il a organisés<sup>4</sup>. De surcroît, comme chercheur ou comme professeur, il a encore trouvé le temps de patronner des publications (thèses ou mémoires) dont le nombre toujours croissant a fini par constituer une partie importante, essentielle même, du catalogue des Editions Antipodes.

*Gérard Delaloye*

**David BIRMINGHAM, *Château-d'Oex. Mille ans d'histoire suisse*. Traduit et révisé par Véronique Jacot-Wezranowska. Avant-propos de Lucienne Hubler. Lausanne, Editions Payot, coll. La Mémoire du lieu, 2005, 278 p., ill.**

Plaisir de lire et de s'instruire! Plaisir de voir et de savoir! Voilà un livre remarquable au succès mérité. De fait, l'édition originale en anglais – « Switzerland: A Village History » (Macmillan Press LTD, London, 2000) – est épuisée, tandis qu'une autre est en préparation aux Etats-Unis. La traduction française, parue en 2005, s'est fait attendre, mais elle est soignée. Lisibilité et écriture doivent probablement beaucoup à « l'œil de la romancière » Claudine Roulet. La bonne vulgarisation allie sérieux scientifique et facilité d'accès, solidité de l'information et suspense du récit. Elle fait foin de la pédanterie, explique en termes simples, se met à la portée du grand public. Le vrai savoir ne s'accommode pas de poudre aux yeux. L'illustration – 42 clichés noir-blanc de qualité – égaie, facilite l'intelligence des faits et donne à « voir » le texte. Les légendes souvent généreuses accompagnant les images sont rédigées avec précision; elles ne sont pas remplissage, mais éclairage. Dans son Introduction, l'auteur, qui a vécu jeune sur place, explique en détail la genèse de son livre. Les nombreux amis et connaisseurs qui l'ont aidé et encouragé en font une œuvre d'équipe. L'Avant-propos, sous la plume de Lucienne Hubler, relève que l'ouvrage conjugue avec bonheur histoire, géographie et ethnographie et qu'il présente des documents encore jamais analysés. C'est dire sa nouveauté.

Nouveauté par les faits. Par l'optique aussi. Birmingham, professeur d'histoire moderne à l'Université du Kent à Cantorbéry, a voulu, par le truchement d'une monographie locale (Château-d'Oex et sa vallée), révéler l'histoire de la Suisse aux Anglais. Il s'agissait donc, en partant du singulier, de s'élever au général, de passer du communal au national sans oublier – fédéralisme oblige – le cantonal. L'exercice était d'autant plus difficile qu'il fallait dépasser le primat traditionnel du politique pour le rattacher à une conception globale de l'histoire, insérer le vécu au quotidien dans la sphère générale du destin d'un Etat. En d'autres termes, il fallait à la fois élargir progressivement la dimension géographique et superposer les différentes strates des modes d'agir, de penser et de sentir d'un peuple suisse dont il convenait en même temps de respecter la diversité. En un mot, c'était vouloir montrer comment Château-d'Oex pouvait « dire » la Suisse, et ses habitants,

<sup>2</sup> p. 549-555. Première publication dans la *Berner Zeitung* du 2 oct. 1999.

<sup>3</sup> p. 367-392. Première publication dans *Traverse*, 3, 2001.

<sup>4</sup> p. 591-597.

les Damounais, symboliser les Suisses. On le devine, la démarche recelait un piège : celui de resservir au monde anglo-saxon le cliché séculaire de la Suisse éternellement bucolique, berceau tellien de la Liberté et gardienne fidèle d'une innocente neutralité.

L'auteur aime la Suisse tel un bon Damounais, mais garde ses distances, aidé en cela par son humour et son flegme anglais. En outre, il tient la gageure de combiner, en dix chapitres, le chronologique et le thématique, soit dans l'ordre : « La vallée des grues » (le moyen âge des comtes de Gruyère, vassaux de la Savoie), « Sous la patte de l'ours » (fin du moyen âge et emprise progressive de Berne dans le Gessenay), « Réforme et traditions » (xvi<sup>e</sup> siècle, imposition lente de la nouvelle foi et résistances parfois opiniâtres au changement), « Le pays où coule le lait » (xvii<sup>e</sup> et surtout xviii<sup>e</sup> siècles, économie pastorale, décrite avec une rare maîtrise, et âge d'or – sans connotation biblique en dépit du titre donné à ce chapitre – de ses barons du fromage, ici illustrés par le banneret Samuel Henchoz), « Foires et marchés » (commerce de proximité mais aussi contacts avec le monde extérieur et la modernité), « Le drapeau vert de la liberté » (l'accès sans enthousiasme à l'indépendance vaudoise sous l'action de la Révolution française, contrecarrée par le prestige du très conservateur doyen Bridel, pasteur de la paroisse), « Bûcherons, bouchers et boulangers » (l'après-âge d'or du fromage, l'essor de l'industrie du bois et de l'élevage du bétail de boucherie, la pérennité du pain associée à la transition alimentaire de l'orge au froment), « L'école et les mutations sociales » (du xvi<sup>e</sup> au xxe siècle, avec l'affirmation de la langue française dès la lecture obligatoire de la Bible, la résistance invincible au dialecte bernois et l'effacement lent du parler franco-provençal), « L'idylle alpestre » (xix<sup>e</sup> siècle romantique, passage à une économie mixte alliant agriculture de montagne, tourisme et hôtellerie de luxe pour riches Anglais attirés dans la vallée par le train aux confortables voitures pullman), enfin « Dans l'ombre de la guerre » (xx<sup>e</sup> siècle ou comment échapper aux deux conflits mondiaux, ruser avec la neutralité sans trop se compromettre, accueillir avec bonhomie, à Château-d'Oex même, les internés britanniques et abriter – dans la vallée et non plus à Bâle – la Banque des règlements internationaux (BRI), ses bureaux discrets et ses secrets négociateurs germano-anglo-américains, etc.). L'ouvrage s'achève par un imposant appareil critique, dont – relevons-le – une description détaillée des sources, à même de combler la curiosité des historiens professionnels.

*Georges Andrey*

**Sabine CHRISTE, Nora NATCHKOVA, Manon SCHICK, Céline SCHOENI, *Au foyer de l'inégalité: la division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale*, préface de Brigitte Studer, Lausanne, Editions Antipodes, 2005, Histoire & Société contemporaines 24.**

A l'origine de cet ouvrage, quatre mémoires de licence en histoire contemporaine soutenus à l'Université de Lausanne. Chacun traite d'un sujet lié à la place des femmes sur le marché de l'emploi en Suisse entre les années 1930 et la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Dans le but d'assurer une plus grande cohérence à l'ouvrage, les mémoires, entièrement refondus, sont introduits par un état de la recherche sur la question et par un premier chapitre consacré à l'histoire du travail féminin en Suisse de 1888 à 1945.

Dans la contribution qui ouvre ce recueil, Céline Schoeni s'intéresse à la situation des institutrices mariées dans le Canton de Vaud. Ces dernières voient en effet à deux reprises durant les années 1930 leur droit à l'emploi menacé à l'occasion de révisions législatives. Ces attaques contre la légitimité de l'emploi des institutrices mariées s'inscrivent dans la lutte contre les doubles salaires qui, en cette période de crise économique, est menée aussi bien en Suisse que dans d'autres pays européens. L'auteure démontre très clairement que ce n'est pas seulement le droit au travail des institutrices mariées qui est visé, mais celui de l'ensemble des femmes, et que le rejet des articles de loi interdisant l'emploi d'institutrices mariées n'a pas empêché la précarisation de la position de l'ensemble du personnel enseignant féminin et la dégra-



dation de ses conditions de travail. De plus, ce refus d'écarter les institutrices mariées de l'emploi n'a en aucune façon été une affirmation du droit au travail des femmes, mariées ou non. Ce droit, aujourd'hui encore ne semble toujours pas être acquis, en raison de la persistance de la division sexuelle du travail entre tâche productive et reproductive, la première étant traditionnellement dévolue aux hommes et la seconde aux femmes.

Le second article, dû à la plume de Nora Natchkova, s'intéresse à la politique menée par le patronat face à la main-d'œuvre féminine durant la Deuxième Guerre mondiale. Cette étude décrit avec force détails les différents moyens auxquels recourt le patronat pour assurer la poursuite de la production industrielle, tout en respectant la division sexuelle du travail et en préparant l'après-guerre. La peur est en effet grande, tant au niveau du patronat que des milieux politiques, de se trouver confronté à une situation de chômage masculin pouvant entraîner une situation de crise comparable à celle ayant suivi la Première Guerre mondiale. Les méthodes déployées pour assurer la production sont de natures variées : heures supplémentaires, demandes de dispenses pour les ouvriers qualifiés mobilisés, engagement de chômeurs, d'internés ou de femmes. Durant toute la période de la guerre, l'engagement de la main-d'œuvre féminine est présentée comme exceptionnelle et tous les discours, qui se veulent rassurants, affirment que la fin du conflit verra le retour des femmes au foyer et celui des hommes à l'usine. Nora Natchkova cite même l'exemple d'entreprises ayant été jusqu'à organiser des cours pour former les ouvrières aux tâches ménagères afin de pouvoir plus facilement les réorienter vers des secteurs d'activités dit « féminins » à la fin des hostilités. Contrairement aux craintes exprimées au début de la guerre, la fin du conflit se caractérise en Suisse par une période économique florissante et des besoins en main-d'œuvre croissants. Cependant, cette situation ne va pas favoriser l'embauche de Suissesses mais la venue de travailleurs étrangers des deux sexes, garantissant la pérennité des bas salaires pour les emplois considérés comme non qualifiés.

Manon Schick, dans la troisième étude, s'intéresse à la main-d'œuvre féminine dans le secteur secondaire durant la Deuxième Guerre mondiale, à travers l'exemple des ouvrières de Paillard, entreprise vaudoise du secteur des machines. Après une première partie esquissant l'évolution de la part des salariées dans le secteur des machines au cours de la première moitié du *xx*<sup>e</sup> siècle, Manon Schick présente de manière détaillée la gestion sexuée de la main-d'œuvre pendant la période de la Seconde Guerre mondiale et souligne le maintien de la division sexuelle du travail salarié durant et après la conflit. En effet, la maison Paillard, comme bien d'autres, n'a pas eu recours à l'engagement massif d'ouvriers supplémentaires durant les périodes de mobilisation, mais a préféré d'autres moyens, déjà présentés dans l'article de Nora Natchkova, tels que les demandes de dispenses, les heures supplémentaires ou encore la réaffectation du personnel selon les besoins de l'entreprise. S'il est vrai que Paillard engage des femmes pendant cette période, ce n'est pas tant pour remplacer des ouvriers mobilisés, que pour pourvoir des postes « féminins » nouvellement créés grâce à la rationalisation de la production, des emplois considérés comme peu qualifiés et faiblement rémunérés. Les conclusions auxquelles aboutit Manon Schick avec l'étude du cas de Paillard, viennent conforter celles plus générales de l'étude de Nora Natchkova.

Dans la quatrième contribution, Sabine Christe revient sur une revendication toujours d'actualité en ce début de *xxi*<sup>e</sup> siècle : « A travail égal, salaire égal ». L'historienne montre de quelle manière, dans le domaine particulier de l'horlogerie et du cadran métal, cette revendication a été utilisée par le syndicat comme moyen de pression sur le patronat, pour voir aboutir d'autres revendications. Les deux conflits étudiés se situent dans des conjonctures très différentes puisque le premier mouvement se déclare à Bienne en mars 1937, dans le contexte de la crise économique des années 1930, tandis que le second se déclenche en novembre 1946, à Genève, soit dans l'immédiat après-guerre. Lors de ces deux conflits, la demande d'égalité salariale est accompagnée de deux autres revendications : une hausse des rémunérations, aussi bien masculines que féminines, et la mise en place de quotas pour la main-d'œuvre féminine. L'auteure démontre de quelle manière la demande d'égalité salariale défendue par le syndicat sert à décourager l'engagement d'ouvrières et donc à protéger les emplois et salaires masculins.

Pour conclure, signalons encore la richesse des annexes présentant toute une série de précieuses données allant d'un tableau chronologique recensant les mesures prises contre le travail féminin en Suisse entre 1929 et 1939 aux salaires horaires dans l'industrie par branche et par catégorie d'ouvriers et d'ouvrières entre 1937 et 1948.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'offrir un tableau exhaustif de l'histoire de la main-d'œuvre féminine sur le marché de l'emploi en Suisse, mais possède le grand mérite d'identifier les thématiques principales touchant le sujet des inégalités entre femmes et hommes en matière d'emploi. Les discours et les mécanismes à la base de ces inégalités, mis à jour par les quatre historiennes, nous intéressent d'autant plus qu'ils sont malheureusement toujours d'actualité.

Véronique Czaka

***Contestations et mouvements 1960-1980, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier, n° 21, 2005, Lausanne, Editions d'En bas, 247 p.***

Cet ouvrage polyphonique, où les voix des acteurs voisinent avec celles des historiens de métier, décline les diverses facettes des mouvements contestataires en Suisse romande essentiellement. La contestation et le militantisme de gauche y sont traités sous les angles politique, militaire, féministe, médical, culturel et éducatif.

En tant que cofondateur et adhérent de la Ligue marxiste révolutionnaire, Olivier Pavillon nous livre son témoignage de militant qu'il inscrit dans un contexte politique international en évoquant les idéaux majeurs de ces courants de pensée des années 1960-1980. Sa contribution permet de comprendre la formation de ces jeunes intellectuels qui n'étaient guère tolérés dans des structures comme le POP. L'auteur décrit les moyens de propagande élaborés peu à peu par la Ligue marxiste révolutionnaire pour diffuser son message dans toute la Suisse : revues en français, en allemand, en italien et même en espagnol ; cours de théorie marxiste, conférences et surtout une boulimie de lectures critiques à l'égard de la société capitaliste présentée comme aliénante.

Pierre Jeanneret, quant à lui, explore la naissance et le déclin d'un groupuscule d'extrême gauche jusqu'alors laissé dans l'ombre par les historiens. Sa contribution décrit et quantifie les acteurs majeurs du Mouvement démocratique des étudiants lausannois ainsi que l'évolution de leurs revendications tout au long de l'existence éphémère de ce mouvement (1956-1964). Les questions liées à la démocratisation des études sont progressivement délaissées au profit de la dénonciation des méfaits du colonialisme. La guerre d'Algérie occulte peu à peu les revendications liées aux conditions d'enseignement.

Pauline Milani propose une étude de cas sur le militantisme féminin en se basant sur la revue *Horizons féminins* (1952-1959, 44 numéros parus), dont elle présente la diffusion, l'orientation politique et le contenu. Parmi les thèmes récurrents de la publication, on trouve des revendications touchant l'augmentation des rentes, la création de nouveaux logements, l'éducation des enfants. Le budget considérable de l'armée est souvent mis à l'index. Enfin, les rédactrices anonymes mettent l'accent sur les inégalités salariales entre les sexes et incitent les femmes à intégrer activement les syndicats. La revue milite aussi, sans grande surprise, en faveur de la cause suffragiste, toutefois, comme le souligne judicieusement l'auteur, la revue n'entend pas heurter de front les « camarades masculins » comme en témoignent les nombreuses rubriques plus traditionnelles consacrées au ménage ou aux recettes de cuisine qui voisinent avec les textes à tonalité plus revendicative.

Ursula Gaillard présente l'initiative de citoyens contestant la politique municipale lausannoise en matière de crèches dans les années 1970. Désirant plus socialiser leurs enfants que les faire garder, ces citoyens créent leur propre structure fondée sur une pédagogie permissive qui laisse aux enfants leur autonomie.

Lucien Febvre signalait déjà voilà plus de cinquante que l'historien ne devait pas se contenter d'employer des traces écrites, mais qu'il s'agissait aussi de faire son miel de tout un pan documentaire encore trop délaissé, à savoir les traces matérielles. Patrick Auderset et Alessia Fondrini, dans l'article peut-être

le plus original du numéro, soulignent l'importance documentaire des objets et des images élaborés par les acteurs des mouvements sociaux. Grâce à un inventaire minutieux des dépôts d'archives, les auteurs indiquent les institutions patrimoniales qui conservent les affiches (pan documentaire le mieux conservé), les photographies, les tracts (très mal conservés). En revanche, ils constatent que les institutions patrimoniales romandes n'ont conservé aucun objet; on n'y trouve en effet ni banderoles, ni pancartes, ni badges, ni pavé, ni masques à gaz artisanaux, ni drapeaux, ni mégaphones. Seul le Musée national en détient quelques rares spécimens. Plusieurs facteurs d'explication à cette pauvreté patrimoniale de ces mouvements sociaux sont avancés: le peu de valeur attribué généralement au matériel de manifestation, le peu d'intérêt qui a longtemps prévalu chez les conservateurs de musée pour tout ce qui a trait à la vie quotidienne de ces militants, la carence d'institution romande chargée de la collecte et de la conservation de ces objets, ou encore la réticence des acteurs des mouvements à se dessaisir de leur documentation privée au profit d'organismes intimement liés aux autorités. Cet article, riche en références infrapaginales, donnera de multiples pistes aux chercheurs en quête de traces et qui veulent remettre à l'honneur d'autres sources que les écrits.

Michelle Zancarini-Fournel, mettant en garde contre l'envahissement du discours historique par la mémoire, propose quelques réflexions plus théoriques et plus méthodologiques pour aborder l'interprétation de Mai 68 et inscrire ces événements contestataires dans un contexte spatial et temporel plus larges.

En définitive, à la lecture de ces textes – dont nous n'avons présenté que quelques uns – ressort une constante: la marge de manœuvre des individus par rapport aux structures. Et ce volume fait cruellement sentir que l'engagement d'hier a peut-être fait place de nos jours à une passivité limitée à la consommation

*Nicolas Quinche*

**Karine CROUSAZ, *Erasme et le pouvoir de l'imprimerie*, Lausanne, Editions Antipodes, 2005, 200 p.**

Version remaniée d'un mémoire de licence soutenu en 2001 à l'Université de Lausanne en histoire moderne (professeur Alain Dubois), introduite par une préface élogieuse de Jean-François Gilmont, de l'Université catholique de Louvain, *Erasme ou le pouvoir de l'imprimerie* dépasse les constatations classiques sur les relations entre imprimerie et humanisme. Son but en effet est de montrer comment le « prince des humanistes » considérait ce nouveau média et comment il l'utilisait.

L'auteur suit donc pas à pas Erasme qui, très tôt, vit en contact permanent avec ses imprimeurs, Aldo Manuce à Venise, Jean et Jérôme Froben à Bâle, pour citer les noms les plus connus. Traquant dans la vaste correspondance de l'humaniste la plus petite allusion à son sujet, Karine Crousaz réussit à en présenter des aspects fort variés, allant du choix des caractères typographiques expressément souhaités par Erasme pour tel type d'ouvrage à sa position face à la censure. Historienne débutante, elle n'hésite pas à aller à contre-courant de la pensée commune, même lorsque celle-ci est exprimée par des prédécesseurs aussi prestigieux que Lucien Fèbvre. Mais sa connaissance des documents lui permet cette audace, en particulier dans le chapitre intitulé « Aspects commerciaux »: l'auteur y démontre aisément qu'Erasme savait très bien défendre ses intérêts économiques face à ses imprimeurs. Entre autres thèmes abordés, elle s'intéresse aussi à sa conception de la propriété intellectuelle, à ses préoccupations de philologue, à sa manière d'utiliser l'imprimé pour défendre ses idées.

De nombreuses citations en français (avec l'original latin dans les notes infrapaginales), une chronologie, un petit vocabulaire technique facilitent l'approche du sujet. Même si le lecteur n'a jamais lu auparavant une ligne d'Erasme, il découvre grâce à Karine Crousaz, qui sait faire partager sa passion, un homme pour lequel il est fort possible qu'il ait lui aussi le coup de foudre.

*Lucienne Hubler*

**Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE (sous la direction de), *Quand Napoléon Bonaparte recréa la Suisse. La genèse et la mise en œuvre de l'Acte de Médiation: aspects des relations franco-suissees autour de 1803*, Paris, Société des études robespierristes, 2005, 251 p., Collection études révolutionnaires n° 7.**

Ce petit volume, publié en France et regroupant des contributions présentées lors d'une journée d'études qui s'est tenue à la Sorbonne en mars 2003, se distingue par ce fait même des autres ouvrages sortis à l'occasion du bicentenaire de l'Acte de Médiation. L'événement étant presque complètement passé sous silence dans les récentes publications françaises, il comble donc une lacune en France.

Le volume défend une thèse, celle de l'impossibilité pour la Suisse de décider de son sort politique sans aide, voire sans contrainte extérieure; le parallèle avec l'actualité (entrée dans l'Europe) est expressément mis en avant. En 1803, c'est donc Bonaparte qui sauve la Suisse de la guerre civile et lui octroie une constitution, dont certains traits, non des moindres (fédéralisme notamment), ont subsisté. Ces pages veulent aussi rendre justice à un événement souvent décrié dans l'historiographie nationale et rappeler que 1803, aussi bien que 1848, marque le début de la Suisse actuelle, les deux dates ayant du reste de la peine à se faire une place, 1291 restant largement gagnant dans les esprits.

Après un texte éclairant de Georges Andrey sur le concept même de médiation, cinq contributions présentent les nouveaux cantons de 1803 (la Thurgovie manque à l'appel), textes dus à Raffaello Ceschi (Tessin), François Jequier (Vaud), Patrick Bircher (Argovie), Ulrich Schlaginhaufen (Saint-Gall) et Ivo Berther (Grisons). Hubert Foerster s'intéresse au rôle de l'armée de la Médiation dans la formation de l'esprit national, tandis qu'Elisabeth Kastl et Philippe Bastide s'attachent à suivre Frédéric-César Laharpe, partisan d'un Etat unitaire et très critique sur l'Acte de Médiation. Alain-Jacques Czouz-Tornare énumère les diverses manifestations ayant célébré 1803 et les nombreux ouvrages parus à ce propos.

L'ouvrage n'est donc pas inintéressant. Mais, tel qu'il se présente, il fait un peu fourre-tout, certains auteurs s'en tenant à 1802-1803, d'autres étendant leur réflexion aux dix années suivantes. La bibliographie finale est un vaste fouillis, les mêmes titres se répétant et les noms des auteurs étant parfois estropiés (p. 213, Boris Agneli pour Anelli, Sandra Chaillet-Berset pour Chaillet-Berset), pages d'autant plus irritantes que l'auteur est brouillé avec l'orthographe. Je regrette aussi que les textes dus à nos collègues de langue allemande n'aient pas été mieux relus, ce qui aurait évité des lourdeurs. Dans le même ordre d'idées, rappelons que « Schwyz » s'écrit « Schwytz » en français! Ces négligences nuisent à un ouvrage par ailleurs stimulant.

*Lucienne Hubler*

**Adriano GIARDINA et Béatrice LOVIS (éditeurs), *Mozart 1766... En passant par Lausanne. Evocation de la vie musicale, lyrique et théâtrale à Lausanne et dans ses environs entre 1766 et la Révolution française*. Lausanne, Editions Vie Art Cité et Editions de l'Aire, 2005, 91 p.**

Ce catalogue d'une exposition organisée sous le même titre par l'Opéra de Lausanne regroupe des contributions de neuf auteurs: Etienne Barilier, Alain Cernuschi, Adriano Giardina, Benjamin Ilschner, Béatrice Lovis, Pierre Michot, Pierre Monnoyeur, Olivier Robert et Georges Starobinski. Magnifiquement illustré, il est intéressant à plus d'un titre, ne serait-ce que parce qu'il est le produit d'une collaboration entre musicologues, historiens, historiens de l'art, écrivain et archiviste et offre, de ce fait, une approche fort riche et renouvelée de l'histoire de la vie culturelle à la fin de l'Ancien Régime.

La première partie consacrée au court passage de Mozart enfant à Lausanne a le grand mérite de faire le point sur la question et de nous offrir l'intégrale du « Discours » attribué à Auguste Tissot, paru dans *Aristide ou le Citoyen*, Lausanne, 1766, t. I, discours consacré à la précocité des talents exceptionnels, suite au passage

du jeune prodige à Lausanne. Il est suivi d'une pénétrante étude de ce texte par Alain Cernuschi, qui montre en quoi ce texte de Tissot nous éclaire sur le jeune Mozart.

La seconde partie s'élargit à l'ensemble de la vie culturelle lausannoise en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, sous forme de courts chapitres qui sont autant d'invites à reprendre plus à fond ce sujet, pour lequel les inévitables (et utiles) références restent aujourd'hui encore les deux ouvrages fort anciens de Pierre Morren et des Sévery. J'y retiendrai tout particulièrement les contributions de Pierre MONNOYEUR, « Du 'théâtre' charpenté au théâtre maçonné : éparpillement et fixation des lieux de spectacle à Lausanne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » et de Olivier ROBERT, « Musique et représentation dans le Pays de Vaud à l'époque de Mozart (1756-1791) ».

Une publication stimulante, qui fait espérer – pour l'ensemble de la vie culturelle lausannoise sous l'Ancien Régime – une ou plusieurs études aussi charpentées que celle que Jacques Burdet consacra il y a un peu plus de quarante ans à la musique dans le Pays de Vaud.

Olivier Pavillon

**Pascal GILLIÉRON, *Le Code pénal vaudois de 1843 ou l'éclectisme comme expression de la pensée pénale libéral*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise 126, 2005, 199 p.**

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle vaudois est bien connue grâce à la grandiose étude de Gérard Arlettaz<sup>1</sup>, mais des niches subsistent, qu'il convient d'explorer afin de parfaire notre connaissance de cette période. Et il faut admettre que l'histoire du droit pénal avait encore peu enthousiasmé les chercheurs de notre canton. Cette lacune est désormais comblée, et le résultat est de qualité.

Pascal Gilliéron montre bien comment le mouvement de codification, qui a débuté en France en 1791, a été repris en Suisse par la République helvétique, puis comment il a été infléchi par le régime libéral. On observe ainsi que les libéraux ne se sont pas bornés aux questions institutionnelles, économiques ou scolaires, mais qu'ils ont réellement cherché à modeler l'ensemble de la société vaudoise sur un canevas d'essence libérale.

Se concentrant sur la gestation du Code pénal vaudois de 1843, un code important puisqu'il ne subira une révision complète qu'en 1931, soit onze ans avant que n'entre en vigueur le Code pénal suisse, l'auteur en propose certes une lecture très technique. Mais il a eu l'heureuse idée de sortir d'une analyse purement juridique pour réfléchir sur les influences qui ont animé les députés en charge du dossier. C'est ainsi à un passionnant voyage dans la pensée pénale de Bentham, Kant, Beccaria et, bien sûr, Pellegrino Rossi, Genevois d'origine italienne, l'une des figures essentielles du mouvement libéral genevois, que le lecteur est convié. Cette démarche, pas toujours fréquente chez les historiens du droit, est à saluer.

Alors que la fonction « sociale » du crime au XIX<sup>e</sup> siècle est devenue un thème d'étude très présent en histoire sociale, comme le montrent par exemple les travaux récents de Dominique Kalifa en France<sup>2</sup>, il paraît indispensable que le pan juridique du problème pénètre à son tour le champ de la recherche. En introduisant la problématique sur les plans juridique et philosophiques, l'auteur offre une précieuse base de travail aux historiens spécialisés dans les autres branches de la science historique.

Un regret toutefois, plutôt qu'une critique, car cette question aurait peut-être excédé les frontières de son travail. Le sous-titre évoque l'éclectisme libéral et présente le Code pénal comme un avatar typique de ce courant de pensée. Peut-être eût-il été utile de disséquer un peu plus avant cet éclectisme, de fouiner

<sup>1</sup> Gérard Arlettaz, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud 1814-1845*, Lausanne 1980 (BHV 67).

<sup>2</sup> Voir notamment Dominique Kalifa, *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Perrin, Paris 2005.

davantage les différents « libéralismes » qui meuvent les députés, les nuances qui les guident. La chose n'était certes pas aisée, car les sources sont sans doute rares. Mais voilà encore un champ de recherche qu'ouvre l'étude de Pascal Gilliéron: elle parvient à soulever de nouvelles questions; ce n'est pas le moindre de ses mérites!

Olivier Meuwly

**Pierre-Antoine Goy, « La fabrique de limes Antoine Glardon-Pailard (1869-1896) puis Antoine Glardon & Cie (1896-1899) à Vallorbe », dans *Bulletin généalogique vaudois*, Lausanne, 2003, p. 11-180.**

Cette monographie d'entreprises familiales retrace les aléas de l'évolution de la fabrication des limes à Vallorbe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier chapitre brosse le contexte général de l'économie vaudoise, puis celle de la région de Vallorbe en utilisant les travaux pionniers du professeur Paul-Louis Pelet et de ses équipes, qui mettent bien en évidence les principales étapes du passage – souvent chaotique – du haut fourneau à l'établi. Un examen précis des recensements de la République helvétique permet de présenter les divers métiers du fer à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Des pages suggestives décrivent le destin de la « taille des limes à l'ombre des forges et des clouteries (1810-1834) » en précisant les particularités de ces différents secteurs de la petite métallurgie locale. Le recensement commercial et industriel de 1831-1832, si bien étudié par Emile Buxcel, permet à l'auteur de dresser l'inventaire de la métallurgie régionale avant le déclin de la clouterie auquel succédera l'essor de la fabrication des limes étroitement lié au destin de l'horlogerie. Un survol des autres centres de fabrication de limes et des conditions de travail à Sainte-Croix, Bullet, Ballaigues, au Séchey et surtout dans le Val-de-Travers montre bien l'ampleur géographique de ce type de production dans les régions horlogères. Les principaux acteurs, David Borloz, F-L. Grobet et la saga familiale des Glardon sont clairement identifiés à travers des notices biographiques éclairantes quant à leur parcours personnel; leur formation professionnelle et leurs rôles dans ces diverses prises de contrôles des cellules de production, sont analysés avec soin, chiffres à l'appui en particulier pour leurs apports en capitaux. Un « essai d'estimation des revenus et des fortunes mobilière et foncière des fabricants de limes » entre 1863 et 1898, basé sur des archives notariales, tableaux à l'appui, souligne l'enrichissement personnel des patrons et devrait permettre d'utiles comparaisons avec les fortunes horlogères de la Vallée de Joux.

Deux chapitres bien charpentés abordent l'histoire des entreprises familiales en énumérant la prise de possession de cet espace rural en voie d'industrialisation au fil de toutes les acquisitions de terrains et des diverses constructions d'ateliers et de fabriques qui donnent parfois le vertige au profane n'étant pas né dans la région. Ce sont des raisons tant conjoncturelles que structurelles qui expliquent les changements de statuts, soit cette marche inexorable de l'entreprise individuelle à la société anonyme qui se retrouve dans la plupart des vallées jurassiennes dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui préfigure les rapprochements et autres fusions d'entreprises. La fusion des fabriques Grobet, Glardon et Borloz est analysée à la mesure des archives disponibles. L'arbitrage des banquiers n'empêche pas les antagonismes personnels qui surgissent dès les premières séances du conseil d'administration agitées par d'innombrables conflits si caractéristiques des rapprochements entre familles rivales qui marquèrent le destin des PME jurassiennes.

Le dernier chapitre est consacré aux six premières années (exercices) de la nouvelle entité *Les Usines Métallurgiques de Vallorbe* (UMV) qui regroupent les trois entreprises rivales condamnées à s'unir. Les dernières pages tournent à la chronique, citations sans commentaires, qui laissent le lecteur sur sa faim. L'absence de conclusion et de table des matières est à déplorer, car les études de cas ne prennent de sens que dans leur mise en perspective avec d'autres études locales comme celles de Robert Jaccard.

Hormis ces remarques critiques, cette étude apporte une vue originale de l'industrialisation de Vallorbe en mettant en exergue la naissance et le développement de la fabrication des limes qui prend le relais de la clouterie en s'associant étroitement à l'essor de l'horlogerie. Ces pages forment une bonne introduction à l'ouvrage du professeur Paul-Louis Pelet et de son équipe *Les Usines Métallurgiques de Vallorbe 1899-1974. Tradition et technique de pointe*, publié à Vallorbe en 1974.

*François Jequier*

[MICHÈLE GROTE], *Les carrières d'Arvel, une société centenaire*, [s. l.], 2005, 123 p., env. 130 fig.

De longue date, Michèle Grote – historienne de l'architecture et spécialiste, entre autres, des tuiles anciennes – s'intéresse aux aspects pratiques des travaux du bâtiment. Appartiennent à cette problématique les métiers de la pierre, mal connus, même s'il existe pour le Chablais vaudois une étude consacrée à la dynastie des marbriers Doret (établis à Vevey et à Roche aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) ainsi qu'un travail succinct consacré aux matériaux locaux qu'ils mettaient en œuvre. Ce livre luxueux marque le centième anniversaire de la Société des carrières d'Arvel, près de Villeneuve. Destiné avant tout aux employés, clients et amis de l'entreprise, il mérite d'être signalé ici pour l'importance historique de ce matériau, presque aussi réputé que celui de Saint-Triphon. Les amateurs d'architecture connaissent en effet la veine rose-brune d'Arvel, très utilisée depuis le Moyen Âge comme pierre à bâtir. A la manière du marbre, elle prend un beau poli. Sous cette dénomination, le pied de la montagne comprend en fait une série d'exploitations voisines nommées localement, en fonction des caractéristiques de la roche exploitée, la Brûlée, la Rouge, la Grise, puis, un peu plus au sud-est, la Charmotte et la Blanche.

L'auteur a su utiliser au mieux la documentation de l'entreprise et, pour les périodes antérieures, a puisé dans de riches notes de lecture d'archives. Son travail méticuleux fourmille d'informations. On apprend ainsi que la carrière de Villeneuve fournit déjà vers 1435 le matériau utilisé à l'hôpital de Vevey. A la cathédrale de Lausanne, le mur de clôture de la chapelle du célèbre évêque Aymon de Montfalcon, finement sculptée de ses armes et de sa devise (début du XVI<sup>e</sup> siècle), est l'un des plus anciens exemples conservés.

L'ouvrage, richement illustré, reproduit de nombreux plans et vues qui montrent non seulement ce site complexe et ses équipements industriels aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais aussi le métier dur et risqué des ouvriers. Ce danger est rendu manifeste par le spectaculaire écroulement, le 14 mars 1922, d'un escarpement rocheux, qui vit 600'000 m<sup>3</sup> de rocher enfouir (heureusement sans faire de victimes), une partie des lieux d'extraction. On put ensuite exploiter cette avalanche de matériaux durant quarante ans...

Si l'industrie de la pierre naturelle culmine vers 1850 – les carrières d'Arvel emploient alors occasionnellement jusqu'à cent cinquante personnes – on assiste par la suite à une lente dégradation du marché. L'émergence du ciment et du béton modifie en profondeur les habitudes constructives, le développement du chemin de fer accroît la concurrence des matériaux, les guerres induisent des crises de la construction. En conséquence, les moellons, les blocs ébauchés pour marbrerie, même les pavés et les dalles sont peu à peu oubliés. De nouvelles méthodes industrielles produisent désormais du ballast et du gravillon, tout en essayant de préserver au mieux l'environnement... Mais revenons à la beauté originelle de la pierre. En fin de volume, le lecteur en trouvera de remarquables illustrations, qui vont de l'église Saint-Paul à Villeneuve (1506) jusqu'au Palais fédéral à Berne (1894-1902). Arvel habilla même des ponts, comme celui du Galicien à Lausanne (1921-1922) ou le viaduc du Day à Vallorbe (1923-1925).

*Paul Bissegger*

Geneviève HELLER, Pierre AVVANZINO, Cécile LACHARME, *Enfance sacrifiée, témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*, Préface de Anne-Catherine Lyon, Lausanne, 2005, Cahiers de l'EESP, 144 p.

Récemment paru, l'ouvrage de Heller et al. offre le témoignage de dix personnes, arrachées à leur milieu parental et placées au sein d'institutions « éducatives », dans le canton de Vaud et en Suisse. Après une présentation de la vie et des combats de Louïsette Buchard-Molteni qui a beaucoup œuvré pour exhumier de l'oubli les conditions de vie souvent atroces de ces enfants, l'ouvrage présente un bref parcours biographique de chaque témoin ainsi qu'un regroupement thématique des entretiens. La mise en perspective historique de ces témoignages est volontairement restreinte. C'est qu'il ne s'agit ici que d'offrir, enfin, la parole à des personnes non seulement éloignées de leurs familles mais également exclues de l'histoire. Plusieurs constats se dégagent alors de cet ouvrage, susceptibles d'engager un questionnement historique, du reste souhaité par les auteurs. Lesquels ?

En premier lieu, bien sûr, la réalité des conditions de vie déplorables de ces enfants. Ballottés d'une institution ou familles d'accueil à l'autre, souvent sans nouvelles de leurs parents, maltraités, exploités, battus voire victimes de sévices sexuels, même non représentatifs ces témoignages ne laissent aucun doute : la politique de placement des enfants, dans la période considérée (1930 à 1970) a donné lieu à de graves abus, commis par des personnes « bien pensantes », souvent sous le couvert d'une idéologie chrétienne mobilisée pour justifier des pratiques tyranniques.

Ce qui frappe alors, c'est la quasi impunité dont, à quelques exceptions près, ont joui les personnes maltraitantes au sein des institutions éducatives. A l'époque, un consensus social existe visiblement, tendant à considérer que de telles pratiques sont acceptables, mises en œuvre pour le « bien de l'enfant ». Une impunité, notons le, qui prend ultérieurement la forme du silence, d'un oubli dont nous avons du mal à considérer qu'il ne soit pas volontaire : oubli des Eglises, en particulier, qui n'ont jamais songé à offrir une réparation morale et matérielle à ces enfants, brimés le plus souvent au non de conceptions éducatives soit disant chrétiennes. Et ce ne sont pas les quelques cas de traitements acceptables rapportés par les témoignages qui suffisent à dissimuler l'écrasante responsabilité des milieux religieux de l'époque.

Mais alors justement : c'est un fait historique de première importance que, plusieurs décennies après les faits, il se trouve une Conseillère d'Etat vaudoise, Anne Catherine Lyon, qui préface l'ouvrage, pour stigmatiser les anciennes pratiques institutionnelles et leur opposer la conception actuelle de la protection de la jeunesse. Les jugements portant sur les faits, actuels ou passés sont des faits historiques ; l'indignation fait à ce titre partie de l'histoire. Reste alors à l'historien à dégager quelles ont été, au cours de ces dernières décennies, les conditions sociales et politiques de l'occurrence de pratiques plus humaines. Le « devoir de mémoire » est insuffisant. Encore faut-il comprendre comment se forme le regard qui, aujourd'hui, construit l'horreur là où régnait autrefois la justification de pratiques qui ont historiquement acquis le statut de maltraitance. « Peut-on prétendre être des entités neutres dans la recherche historique ? » interroge Pierre Avvanzino (p. 41), semblant craindre que le parti pris d'une distance « objective » avec les faits historiques puisse contribuer à générer un « système d'exclusion ». Une telle question semble superflue, ne serait-ce que du fait que l'appareil conceptuel de l'historien est socialement et historiquement déterminé : le chercheur n'a pas, aujourd'hui, le choix de parler ou non de maltraitance s'agissant de pratiques qu'il aurait peut-être considéré comme des moyens éducatifs il y a quelques décennies.

Dernière interrogation : Ce qui constitue la spécificité des témoignages c'est, bien sûr, le fait que ces personnes ont été arrachées, souvent abusivement, à leur milieu parental. Mais pour le reste : la vie en institution différait-elle beaucoup des conditions de vie frappant nombre d'enfants, les plus pauvres en particulier, vivant au sein de leur famille ? S'ils font allusion à ce problème, les auteurs ne peuvent répondre à cette question. Et ce pour une raison bien simple : Nous ne savons que très peu de choses des pratiques éducatives de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. C'est donc finalement à la production d'une véritable histoire sociale de l'enfance que convoque également cet ouvrage, une histoire qui, elle aussi, mériterait l'appui des pouvoirs publics.

Martial Gottraux



FABIENNE HOFFMANN, DAVE LÜTHI, NADJA MAILLARD, CATHERINE REYMOND BUI, CATHERINE SCHMUTZ NICOD et RÉMY GINDROZ (photographies), *Escaliers. Décors et architecture des immeubles d'habitations de Suisse romande, 1890-1915*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2006, 233 p. et nombreuses illustrations.

Magnifique ouvrage, superbement illustré des photographies de Rémy Gindroz, commentées par six spécialistes chevronnés de l'histoire de l'architecture romande. Ces derniers ne se contentent pas de commenter chacune des images publiées ; ils replacent très intelligemment leur sujet dans l'évolution de l'architecture et décrivent avec force détails concrets les divers métiers (plâtriers, gypsiers, peintres, décorateurs, ferronniers d'art, verriers, sculpteurs-stucateurs, ébénistes, carreleurs et mosaïstes, etc.) qui concourent, avec l'architecte, à construire et à décorer entrées d'immeuble, couloirs et cages d'escalier. Seuls les cantons du Jura et du Valais sont absents, ou presque, de cet inventaire, « par manque d'exemples correspondant aux critères définis ».

Cet inventaire offre non seulement un extraordinaire parcours au travers d'un patrimoine privé fort menacé – par les destructions ou les rénovations maladroites, un patrimoine jusque là méconnu, mais il met aussi en valeur les artisans et leur savoir-faire. Par ailleurs, des ensembles bourgeois de Genève, de Lausanne et d'autres villes jusqu'aux étonnants décors des cages d'escaliers des immeubles ouvriers de La Chaux-de-Fonds, il livre des éléments intéressants pour une histoire sociale de l'habitat en Suisse romande au passage du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, dans un chapitre final, Nadja Maillard évoque de façon fort originale le thème de l'escalier dans la littérature, les arts plastiques et le cinéma.

*Olivier Pavillon*

MARC KIENER, sous la direction d'Olivier ROBERT, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Université de Lausanne, 2005, Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne xxxvii, 687 p.

Voilà un dictionnaire qui était attendu depuis quelques générations d'historiens romands, eux qui devaient souvent se rabattre, à défaut d'autres sources aisément consultables, sur les deux petits cahiers de moleskine noire manuscrits, de Henri Vuilleumier, conservés au Département des manuscrits de la BCU (Dorigny).

Enfin, nous avons là un ouvrage de référence très clairement conçu, aisément consultable, comprenant plus de 300 notices bien structurées (naissance, mariage, parenté, enfants, religion, études, carrière, sociétés, charges diverses, publications, éléments biographiques, pour l'essentiel). Produit d'un travail de collation de données innombrables, il va rendre des services inestimables.

Comme le dit l'auteur : « un ouvrage comme celui-ci ne peut jamais prétendre à l'exhaustivité ; il n'est qu'une étape dans la mise à jour des informations » (introduction, p. 14). De fait, à peine sorti de presse, il révèle déjà – et c'est immanquable – quelques menus « trous » : les Archives cantonales ont d'ores et déjà repéré un professeur manquant à l'appel ! Mais rien de plus normal : la recherche se poursuit et de nouveaux documents sont analysés, qui offrent de nouvelles pistes...

Petite critique néanmoins : pourquoi ne pas avoir donné les références des nombreux portraits de professeurs qui ornent une série de notices ? Cela aurait évité d'oiseuses recherches.

*Olivier Pavillon*

Jean-Christian LAMBELET, avec la collaboration d'Olivier ROBERT, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini. Le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne décerné au Duce en 1937. Une interprétation*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2004, 197 p.

Jean-Christian Lambelet, professeur honoraire en HEC de l'Université de Lausanne, s'est découvert depuis plusieurs années une vocation d'historien. On connaît ses critiques régulières et systématiques sur les travaux de la Commission Bergier. Un florilège a été réuni dans le volume *Le mobbing d'un petit pays* paru en 1999 et plus récemment dans l'ouvrage *Wirziehen Bilanz* publié par différents membres du groupe « Histoire vécue ». Le 16 février 2006 paraissait encore dans la *Weltwoche* un article sur la politique suisse envers les réfugiés pendant la Seconde guerre mondiale. Au terme d'une interprétation souvent tronquée des chiffres avancés par la Commission, l'ancien professeur lausannois entend démontrer le caractère très généreux de la politique d'asile de l'époque tout en concluant que l'histoire est chose trop sérieuse pour qu'on la laissât aux seuls spécialistes.

C'est dans le même contexte et avec de semblables *a priori* que Jean-Christian Lambelet a publié en 2004 un volume intitulé *Des palmes académiques pour Benito Mussolini*. L'auteur souhaite y revenir sur un dossier qui a été au cœur des commémorations du 450<sup>ème</sup> anniversaire de l'alma mater lausannoise en 1987, afin de « tordre le cou », écrit-il, à l'image d'une « Université lausannoise fascisée, mentalement inféodée au régime mussolinien ». Pour ce faire, l'auteur prétend s'appuyer sur des sources soi-disant inédites – la copie d'une lettre d'Arnold Reymond au recteur Emile Golay sur l'historique de « l'affaire » ainsi que des carnets personnels du Conseiller d'Etat Maurice Bujard – qui permettraient de relire cet épisode sous un jour nouveau :

« La clef de voûte de notre interprétation est que l'Université a été prise dans un piège, puis dans un engrenage, auxquels elle n'aurait pu échapper qu'au risque de créer un sérieux incident diplomatique, un risque plus ou moins grand, mais plus probablement grand que petit. » (p. 163)

Plus globalement, Lambelet voudrait pourfendre une vision idéologique du passé à laquelle auraient succombé à ses yeux tous les commentateurs de l'affaire jusque là. La polémique de 1987 est ainsi réduite à une instrumentalisation politique par une extrême gauche lausannoise en mal de publicité. On rappellera à cet égard que la question du doctorat honoris causa au Duce avait été soulevée dès 1975 par Claude Cantini – qualifié avec condescendance dans une note d'« infirmier psychiatrique de profession et historien à ses heures » – à l'occasion de ses recherches sur le fascisme à Lausanne : des investigations qui avaient amené Cantini à demander au rectorat l'accès à l'ensemble du dossier de l'affaire... Ce qui lui sera refusé. Ainsi, l'intérêt porté au doctorat honoris causa est lié à la curiosité d'un chercheur qui n'avait pu, faute d'avoir accès aux archives disponibles, intégrer pleinement l'analyse de cette affaire au résultat de son travail. Si la mobilisation de différentes personnalités n'avait pas eu lieu quelques années plus tard, tout porte à croire que l'ensemble de la question aurait été maintenue sous le boisseau et les archives soustraites longtemps encore à la discussion publique.

Toute l'interprétation de Lambelet repose donc sur la fameuse lettre d'Arnold Reymond au recteur Golay du 10 février 1937 : celui-là y fait état d'une fuite par laquelle Mussolini aurait appris, avant même que la décision ne soit formellement prise, que l'Université de Lausanne envisageait de lui attribuer une telle distinction. Une révélation qui aurait invité les autorités politiques cantonales d'abord (dans les premiers jours de novembre 1936), la Commission universitaire ensuite (2 décembre 1936), à ne pas prendre le risque de froisser le Duce... de peur de créer un incident diplomatique international.

Ce document, brandi comme un « scoop », ne présente, en réalité, rien qui ne soit déjà connu, puisqu'il avait été reproduit intégralement en 1998 par François Wisard dans son ouvrage *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre* (p. 204-206) publié chez Payot. Toute la préface du livre veut ainsi faire accroire que l'ouvrage apporte des éléments nouveaux sur le plan documentaire : au vrai, il ne s'agit ici que d'un recyclage de sources connues de longue date, qu'il s'agisse des papiers du fonds Arnold Reymond ou de notes sur les

délibérations du Conseil d'Etat prises par l'un de ses membres et publiées en 1994 par Maurice Meylan. L'idée d'une relecture de l'Affaire sur la base de sources nouvelles est donc fantaisiste, sinon mensongère.

L'interprétation donnée à la fameuse « fuite » ne résiste pas davantage à l'examen. En premier lieu, Lambelet se sert de cette interprétation pour relativiser le rôle d'Arnold Reymond qui aurait été en fait victime de sa « loyauté » académique vis-à-vis de Boninsegni. Si la correspondance du professeur de philosophie témoigne d'un certain nombre de scrupules rétrospectifs quant à son propre rôle dans le processus de nomination, on ne saurait occulter sa position ambiguë au sein de la Commission universitaire. Non seulement Reymond n'y fait pas mention de la fuite en question, mais il précise, le 2 décembre 1936, que si l'un des doyens devait éprouver le sentiment de pressions externes sur sa décision, il retirerait sa proposition. De même, la question de l'incident diplomatique est pour sa part encore moins crédible. Outre le fait qu'un tel « risque » n'a jamais été évoqué par les différents protagonistes, Lambelet ne démontre à aucun moment que Mussolini aurait pu sérieusement envisager des mesures de rétorsion (de quel type?) à l'encontre de la Suisse sur la base de ce seul épisode. Le Duce ne pouvait d'ailleurs que se féliciter de la politique très conciliante des autorités helvétiques envers le fascisme, ce dont témoigne la position de Motta lors de la question éthiopienne et, dans l'épisode du doctorat honoris causa, l'attitude du ministre de Suisse à Rome Paul Ruegger.

La focalisation de l'analyse de l'auteur sur cette « fuite » contribue surtout à brouiller les pistes et à déplacer les véritables enjeux de l'affaire du doctorat honoris causa. Les marques de sympathie, voire d'admiration, d'une partie des élites politiques et économiques de Suisse romande envers le fascisme sont ainsi escamotées au profit d'une explication circonstancielle qui vise à déresponsabiliser les acteurs de cet épisode. Lambelet passe ainsi très vite sur l'attitude du chancelier de l'Université, Frank Olivier, qui rend hommage à Mussolini dans une étude sur Virgile en 1930; de même, l'attitude du recteur Golay, qui déplore seulement, dans une lettre à Reymond, que la décision n'ait pas été prise à l'unanimité, n'est pas commentée. Quant à la position du Conseil d'Etat, Lambelet n'est guère prolix sur les options du patron de l'instruction publique vaudoise, Paul Perret – partisan de la première heure de la collation du grade – et sur l'aval donné par l'ancien conseiller fédéral Ernest Chuard. Relevons qu'aucune note de bas de page – pourtant généralement abondantes – ne précise ici que ces deux derniers protagonistes sont des membres du parti radical.

Après avoir nié les parti pris idéologiques de la Commission universitaire et du Conseil d'Etat, Lambelet change son fusil d'épaule pour emprunter un autre argumentaire afin de poursuivre son œuvre de « disputation » : on ne saurait jeter la pierre, de manière anachronique, aux autorités académiques et politiques de l'époque dans la mesure où le fascisme italien était alors considéré – avant le rapprochement avec Berlin et l'adoption d'une législation antisémite sur le modèle de l'Allemagne nazie – de manière positive par une très large majorité de la population lausannoise. Sur la seule base de l'analyse des lettres de protestation qui sont parvenues au rectorat à l'époque, Lambelet conclut de manière rapide et catégorique que les réactions au doctorat honoris causa ont été faibles à l'époque et, qui plus est, très modérées dans leur réprobation. Plusieurs travaux récents (mais la bibliographie de l'ouvrage, squelettique, n'en fait pas état) ont montré pourtant que l'antifascisme était bel et bien présent dans la Suisse dans l'entre-deux-guerres, alimenté entre autres par les réseaux d'exilés italiens qui ont souvent séjourné ou transité par la Suisse. Par ailleurs, on rappellera que, le 1<sup>er</sup> septembre 1924, Paul Graber signe dans *La Sentinelle* un article intitulé « Dictature de brigands », suite à l'assassinat de Matteotti, qui dénonce le caractère totalitaire du régime; des critiques qui seront largement reprises en 1937 dans le *Droit du peuple* sous la plume de Paul Golay.

C'est là où le livre de Lambelet prend son tour le plus contestable et tendancieux. Sous couvert de nous replonger dans les mentalités de l'époque, l'auteur nous dresse, dans les dernières pages de son ouvrage, le portrait d'un régime dont un observateur extérieur ne pouvait prévoir à l'époque les dérives futures. Vieille antienne du fascisme qui voit les trains partir toujours à l'heure... Lambelet mentionne certes le décalage existant entre l'appréciation du régime par certains contemporains et sa réalité liberticide; on reste cependant confondu de lire sous sa plume les considérations suivantes : « Si Mussolini n'avait pas commis l'erreur fatale d'entrer dans la guerre le 10 juin 1940, croyant que l'Allemagne nazie l'avait gagnée définitivement

- ou, plus généralement, s'il avait davantage gardé ses distances par rapport au Reich -, le régime fasciste aurait pu se terminer tout autrement. L'Italie, comme l'Espagne, serait alors restée neutre ou en tout cas énon belligérante et Mussolini, comme Franco, serait peut-être mort dans son lit. Avec un peu de chance, une transition relativement paisible vers la démocratie aurait pu se faire tôt ou tard après la guerre, comme ce fut le cas en Espagne. » (p. 156-157) Les populations gazées lors de la campagne d'Éthiopie (1935-1936), ainsi que les milliers de victimes du fascisme et du franquisme apprécieront les leçons d'épistémologie historique du professeur lausannois...

L'interprétation de Lambelet s'inscrit donc dans la veine de nombreuses études qui, depuis quelques années, dans le contexte notamment du berlusconisme, conduisent, sous prétexte de relativisme historique, à une forme de réhabilitation du Duce et du fascisme lui-même. Si le présent ouvrage n'apporte rien de neuf sur l'affaire qu'il prétend décrire, il contribue aussi à entretenir cette brèche inquiétante par laquelle l'une des composantes des totalitarismes du xx<sup>e</sup> siècle trouve à être de plus en plus banalisée.

François Vallotton

**Laurence MARTI, *L'invention de l'horloger. De l'histoire au mythe de Daniel JeanRichard*. Lausanne, Editions Antipodes et Société d'histoire de la Suisse romande, 2003, 141 p.**

Les relations ambivalentes entre l'histoire et la mémoire ou plus précisément la lente construction d'une mémoire collective, régionale d'abord, puis nationale, sont au cœur de la démarche originale de Laurence Marti, aussi à l'aise dans les domaines de la sociologie que dans l'histoire industrielle du Jura, co-fondatrice et présidente du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) à Saint-Imier.

Daniel JeanRichard (1665-1741), ce père légendaire de l'horlogerie suisse s'impose comme un exemple d'anthologie de la mythologie industrielle neuchâteloise: des rues portent son nom, des statues à son effigie se dressent sur des places au Locle et à La Chaux-de-Fonds, ses portraits et d'innombrables textes ont nourri, construit et légitimé ce culte enraciné dans les terres arides des Montagnes neuchâteloises. Partant du texte fondateur du banneret Frédéric Samuel Osterwald (1713-1795) intitulé *Description des Montagnes et des Vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et de Valangin*, Laurence Marti construit son corpus en examinant de près une soixantaine de textes et l'iconographie consacrés à ce « héros industriel malgré lui », avant de mettre en exergue avec une rigueur remarquable, la fabrication des images de ce personnage au fil des siècles, en soulignant leur utilisation et leur mise en perspective au gré des besoins et des préoccupations socio-économiques, et parfois politiques, de chaque époque envisagée. Chacune de ses analyses est inscrite dans son contexte, ce qui permet d'en mieux saisir les particularités. La première phase de ce « mythe-histoire » couvre la fin du xviii<sup>e</sup> et le début du xix<sup>e</sup> siècles et

« marque l'émergence de la figure de Daniel JeanRichard avec les premières publications écrites du récit. La seconde période, de 1830 jusqu'au tournant du xix<sup>e</sup> siècle, correspond à l'avènement du héros, comme symbole social des Montagnes. Le point culminant étant constitué, en 1888, par la fête d'inauguration de la statue de JeanRichard. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 60, un processus de remise en question du contenu et du sens du récit est lancé par les historiens. Ce qui conduit non pas à son abandon, mais à un nouveau développement, à une sorte de seconde vie, dont l'apogée réside dans la fête du bicentenaire de la mort de JeanRichard en 1941, puis dans la parution du premier livre consacré intégralement à JeanRichard en 1956. Enfin, la dernière période, la nôtre, débute avec les années 70 et a connu pour l'instant un moment fort dans les années 90 avec la célébration de la mort du héros. »

A travers ces deux siècles et demi d'évocation, Daniel JeanRichard va jouer plusieurs rôles qui vont s'inscrire successivement dans l'évolution de cette mémoire collective à géométrie variable. A l'artiste inventif, capable de réparer, puis de produire une montre en diffusant ses connaissances autour de lui, succède

l'horloger, puis le fabricant et enfin le commercial dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. Chacune de ces étapes permet à Laurence Marti de retracer avec finesse et précision toute l'histoire de l'industrie horlogère, du paysan horloger du xvii<sup>e</sup> siècle aux concentrations et autres holdings qui structurent la fabrication des montres de nos jours. La succession des générations reste la référence temporelle par excellence, que l'on retrouve encore ponctuellement chez les Hayek, Rolex et Patek.

Les récits sacralisant Daniel JeanRichard sont réactivés au fur et à mesure des mutations du paysage industriel qu'il aurait inventé, ils affirment aussi l'existence de la force et de l'originalité des Montagnes neuchâteloises où tout conflit est gommé par les différents auteurs qui ont toujours manifesté un souci de réunification, d'intégration, de consensus proches des pratiques sociales en cours. Au fil de ses sources, Laurence Marti montre que « les représentations du temps, les méthodes et les manières d'écrire se modifient au gré de la science historique...et que la mémoire collective ne cesse de se renouveler en intégrant le changement pour rester vivante, ce qui l'oblige à être en phase avec des pratiques qu'elle légitime et auxquelles elle donne sens. »

Un beau livre plein de surprises, truffé d'hypothèses subtiles, qui tient le lecteur en haleine, excite sa curiosité par l'intelligence de ses démonstrations (déconstructions ?) tirées de ces lectures croisées de textes, si bien insérées dans leur contexte de production tant littéraire qu'industrielle, et qui, enfin, est représentatif des « multiples manières dont une société dit ou écrit son histoire ».

*François Jequier*

**Olivier MEUWLY, *Louis Ruchonnet 1834-1893. Un homme d'Etat entre action et idéal*, Lausanne 2006, 470 p., (Bibliothèque historique vaudoise 128).**

Sur Ruchonnet, on ne disposait, jusqu'à maintenant, que de biographies déjà anciennes (la plus récente remonte à 1936), d'un caractère hagiographique plus ou moins prononcé. Aussi accueillera-t-on avec plaisir cette thèse de la Faculté des Lettres. Comme il se doit, elle se fonde sur une abondante documentation : lettres de Ruchonnet, partout où elles ont pu être détectées, papiers de celui-ci, ou plutôt ce qui en subsiste après leur passage entre les mains de propriétaires successifs, papiers de personnages en rapports ou liés avec lui, archives officielles, bien sûr, à Lausanne et à Berne, où Ruchonnet sera conseiller fédéral de 1881 à sa mort. Relevons encore, sans vouloir tout citer, le fonds de l'Union Vaudoise de Crédit, dans les Archives de la Banque Cantonale Vaudoise ; malheureusement les dossiers de cette création de Ruchonnet ont été bien élagués lors de ses reprises successives. Imposante est aussi la liste des ouvrages et articles utilisés, dont beaucoup parus en Suisse allemande, ce qui paraît bien naturel mais mérite d'être souligné, à l'heure où les historiographies des deux parties du pays ont tendance à tomber dans une ignorance réciproque.

D'une manière assez classique, le livre se divise en trois parties : les années de formation, jusqu'à l'élection au Conseil d'Etat, en 1868 ; le chef politique, entre Lausanne et Berne ; le conseiller fédéral, de 1881 à sa mort. A l'intérieur de chaque partie, une répartition en chapitres et sous-chapitres permet d'adopter un ordre thématique, sans abandonner toutefois la chronologie. C'est une construction heureuse qui permet de réduire à un minimum les redites.

Agréablement présenté, le livre est abondamment illustré, en grande partie par des portraits et caricatures de presse. Ces dernières auraient toutefois nécessité quelques lignes explicatives, tant leurs allusions, évidentes pour les contemporains, sont devenues obscures. Ajoutons que presque chaque personnage mentionné est automatiquement muni d'une brève notice biographique en bas de page, ce qu'on trouvera peut-être lassant, mais qui rendra service aux chercheurs. L'auteur, qui se présente volontiers comme « publiciste », recourt à un style imagé et percutant, presque constamment hyperbolique. Agréable au début, cette manière d'écrire, avec des phrases aux structures identiques, tourne rapidement au procédé. Ce recours constant

à l'hyperbole aboutit à un portrait dithyrambique du « Grand Louis », qui tombe sous le coup de la critique pleine de verve que Meuwly adressait aux hagiographies de ses prédécesseurs. Ajoutons qu'une relecture attentive aurait permis d'éliminer certaines images (« la pensée fiscale » de Gambetta servant « d'accouder » à des radicaux vaudois, p. 89; ou ce traité qui « débarque » sur le bureau du Parlement, p. 149), et de rectifier quelques incorrections.

Il nous semble que l'auteur n'a pas tiré tout le parti possible de l'étendue de ses recherches et de la masse de sa documentation. Une première raison est peut-être due à son attirance pour l'histoire classique des idées. Il excelle à résumer telle ou telle doctrine. Cela lui permet de fort bien situer Ruchonnet dans le courant des idées en Europe; les évocations de Gambetta et de Jules Ferry, par exemple, nous paraissent fort bien venues. De même que l'insertion du rapprochement de 1892 entre radicaux et libéraux vaudois dans un contexte suisse et même européen. Plus discutabile est sa propension à vouloir déceler des influences. D'abord, comme il le montre lui-même, parce que Ruchonnet, comme les autres radicaux vaudois, n'est pas un théoricien; son système de valeurs, peut-être plus élastique que n'en convient son biographe, est plus implicite qu'explicite; ses idées, peu originales, sont celles du temps et il est difficile de les attribuer à une influence déterminée. Il admirait peut-être Gladstone, mais avait-il besoin des écrits de celui-ci pour élaborer sa conception des rapports entre l'Eglise nationale et l'Etat, dans la droite de ligne de Druey et des radicaux vaudois? On regrettera, à ce propos, l'emploi du terme laïcité, comme le font d'autres historiens suisses d'ailleurs, alors qu'il devrait être réservé à une véritable séparation de l'Eglise et de l'Etat et non à la simple prédominance de celui-ci. Autre problème d'influence: vers 1868 Ruchonnet s'intéresse à la coopération, ce qui lui vaudra d'être délégué au deuxième congrès de l'Association internationale des travailleurs, à Lausanne. Meuwly ne résiste pas à la tentation de présenter un résumé des idées du coopérateur allemand Schulze-Delitzsch. Ruchonnet les a connues (il leur a même consacré un exposé), mais cela suffit-il à en faire un disciple? Les nombreuses tendances de la coopération française n'ont-elles pas joué un rôle aussi important?

Cette recherche des influences conduit l'auteur à un exposé des idées proudhoniennes. Non qu'il considère Ruchonnet comme un disciple du Franc-comtois, bien sûr, mais parce que ce serait le cas de Delarageaz et de quelques autres. Or, entretenir, comme celui-ci, des relations épistolaires amicales avec Proudhon ne signifie nullement être son disciple. D'ailleurs, dans ses « Carnets », le 12 octobre 1847, le philosophe franc-comtois se moque de « cet excellent M. de la Rageaz » qui lui avait envoyé un projet de Constitution vaudoise si complet que « tout le peuple n'aurait pas suffi à remplir les emplois ». Autre prétendu représentant du proudhonisme « dans sa pureté 'gauchiste' »: Abram Daniel Meystre. C'est oublier que, pour lui, le grand homme n'était pas Proudhon mais Mazzini.

L'attrait de l'auteur pour l'histoire des idées nous vaut toutefois d'excellentes pages sur l'activité du parlementaire fédéral Ruchonnet lors des révisions constitutionnelles de 1872-1874. D'autres chapitres, en revanche, laissent plus à désirer, car on se perd sous une accumulation de détails, énoncés chacun dans le style coloré et hyperbolique propre à l'auteur. Les lignes générales s'estompent et l'histoire s'efface devant la chronique. C'est là, croyons-nous, le défaut essentiel de l'ouvrage. Le biographe a rassemblé tous les faits, petits ou grands, mais trop souvent il ne discerne pas les problèmes historiographiques qu'ils soulèvent. Aurait-il pu tous les résoudre? Probablement pas, ne fût-ce qu'à cause des lacunes des sources et de l'absence de travaux préparatoires. Cependant, dégager un problème de la gangue des faits, le poser et en établir les données demeure un moment essentiel de la démarche historique.

Bornons-nous à quelques exemples. A plusieurs reprises, il est question du « parti » radical: de sa « reconstruction » par Ruchonnet après 1862, de sa « consolidation » après l'élection du Vaudois au Conseil fédéral, en 1881. Fort justement l'auteur relève que la notion de parti politique recouvre alors des réalités bien différentes de celles d'aujourd'hui. Il a d'excellentes pages sur les réseaux d'influence, sur le « système » Ruchonnet qui, depuis le « Grand Bureau », c'est-à-dire sa prospère étude d'avocats, tire tous les fils. Il voit à juste titre, dans le « Grand Louis » un homme de pouvoir, préférant à l'occasion la réalité de celui-ci à ses apparences (les fonctions électives). Mais il manque une étude systématique et une réflexion sur l'évolution

du « parti » depuis l'Association patriotique de Delarageaz, en 1815 jusqu'au système Vessaz. Pourtant le passage de l'appareil permettant la mobilisation des masses, avec ses organisations locales et sa hiérarchie émanant de la base, aux réseaux d'influence, souvent occultes pose plus d'un problème. De la conquête du pouvoir et de sa conservation par l'agitation populaire, on passe à la répartition des prébendes et sinécures de l'Etat et au clientélisme que cela implique. S'y ajoute l'affairisme radical grandissant, lié pour une part aux affaires ferroviaires, qui est bien relevé, mais sur lequel l'auteur demeure d'une remarquable discrétion. Pourtant les relations Ruchonnet-Antoine Vessaz, bien documentées, semble-t-il, auraient pu constituer un point de départ ouvrant des perspectives prometteuses. Comment ce modeste employé, véritable créature de Ruchonnet, put-il s'élever au sein des réseaux de celui-ci jusqu'à dépasser et supplanter son patron, se retrouvant à la tête d'un vaste système occulte de pouvoir? On aurait aimé quelques précisions sur les fonctions très particulières de « receveur », sources de multiples abus et scandales. Leurs titulaires étaient rétribués au prorata des impôts collectés ; à la tête de la recette de Lausanne, Vessaz, à en croire la Gazette, se versait un traitement quintuple de celui d'un conseiller d'Etat. Comme ses fonctions lui donnaient accès à des informations confidentielles sur les revenus et la fortune de chacun, le tout puissant et rapace receveur avait accumulé fortune et pouvoir. Jusqu'au scandale final, en 1892, quand, à la suite d'un conflit d'intérêts ferroviaires, des journaux extérieurs au canton révélèrent qu'à la veille de la fusion de deux compagnies à laquelle Vessaz avait présidé, trois ans auparavant, il avait bénéficié d'une faveur de 72'000 fr. Lâché par les siens, démissionnaire, bientôt exilé, il n'entraîna personne dans sa chute. Comme l'indique A. Clavien dans son *Histoire de la Gazette de Lausanne* – qui d'ailleurs donne un récit beaucoup plus clair de l'affaire que Meuwly –, il y avait une atmosphère d'omerta, radicaux et libéraux s'entendant tacitement pour ne pas remuer des affaires où tant de personnes étaient impliquées.

Pour notre biographe, les rapports Vessaz-Ruchonnet relèvent de la pure amitié. Pourtant, il apporte deux éléments qui laissent songeur et auraient mérité plus qu'une simple mention. A une date non précisée, Ruchonnet aurait contracté auprès de Vessaz un emprunt, pour éponger les dettes de son fils Paul dans le Jura bernois (p. 376). Après la chute du receveur, le conseiller fédéral lui avait remis une grande partie des lettres qu'il en avait reçues, pour lui permettre d'organiser sa défense (p. 28).

Malgré son ampleur, cette biographie ne répond pas toujours aux questions qu'on est en droit de se poser. Cependant, l'étendue de sa documentation facilitera la tâche de ceux qui voudront en reprendre certains points.

Marc Vuilleumier

**François NAEF, *La famille Bouër à Genève et à Rolle (1714-1814)*, Genève, Slatkine, 2004, 220 p., ill.**

L'ouvrage de François Naef nous invite à la découverte de l'histoire passionnante et inédite d'une famille genevoise presque oubliée, la famille Bouër. Nous suivons donc pas à pas, écu après écu, l'irrésistible ascension de ces Huguenots berrichons, pendant genevois des Buddenbrook de Thomas Mann, tout d'abord pasteurs, marchands, et enfin banquiers du roi de Sardaigne.

L'histoire de la famille Bouër s'étend sur plusieurs générations, du Berry à Genève, en passant par Gênes. Tout commence par Jean (I<sup>er</sup>) Bouër, issu d'une famille de changeurs originaire de Bourges ; acquis au protestantisme, Jean s'installe, au milieu du xvi<sup>e</sup> dans le village de Mérindol, dont il devient le pasteur. Les raisons de son émigration sont obscures, mais sont vraisemblablement liées à sa foi. Son fils Jean (II) fait carrière comme magistrat dans la petite communauté de Mérindol, quant à son fils, Jean (III), il est notaire. Il faut attendre l'arrière-petit-fils de Jean (I<sup>er</sup>), Jean (IV), pour retrouver un pasteur dans cette famille. Concernant Jean (IV), l'auteur nous relate une anecdote intéressante, mettant en lumière le tempérament bouillonnant du jeune homme. Ainsi, lors de ses études à l'Académie de Genève en 1654, le jeune Bouër et trois de ses

camarades sont censurés pour fréquentation abusive de cabarets. Cependant Jean (IV) est nommé pasteur au Luc en 1656. Il y prêche jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes le 17 octobre 1685. Le pasteur Bouër quitte alors la Provence pour la Hollande, laissant au Luc femme et enfants. Son fils, Jean (V), étudiant à Genève à la même époque, revient à Mérindol, qu'il quitte peu après, rejoignant son père en exil en Hollande, d'où l'on perd sa trace.

Le renouveau, l'essor de la famille, est donné par le frère cadet de Jean (V), Joseph (I<sup>er</sup>). Il s'installe en 1693 à Nice, où il est agent du consul des Provinces-Unies. Il commence une carrière de négociant, devient consul de Grande-Bretagne, et fait prospérer ses affaires. En 1706, après la prise de Nice par les Français, durant la guerre de Succession d'Espagne, Joseph Bouër s'établit à San Remo. Puis deux ans plus tard, il se fixe à Gênes. En 1714, il acquiert avec son fils, Joseph (II) âgé de sept ans, la bourgeoisie de Genève. Dans un même temps, il achète la propriété de Plongeon, devenu aujourd'hui le parc des Eaux-Vives.

A partir de 1714, début l'aventure genevoise des Bouër. En 1720 Joseph (I<sup>er</sup>) marie sa fille aînée, Claire, à François Delon. Il associe étroitement son gendre à ses affaires et fonde la société Bouër Delon et Cie. Le fils de Joseph (I<sup>er</sup>), Joseph (II), lui succède en 1743. Depuis 1727 déjà, Joseph (II) travaille au côté de son père et de son beau-frère. En 1742, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, demande à Joseph (II) de contracter, en son nom, un emprunt auprès des riches familles patriciennes de Genève. Ce premier emprunt est un tel succès que l'opération est renouvelée sept fois entre 1742 et 1749. L'auteur nous donne en annexe la liste des souscripteurs des emprunts sardes. Ce document est d'un grand intérêt pour l'historien car il montre la diversité des acquéreurs, du Doge de la République de Gênes, en passant par la caisse de famille des de Watteville.

En 1760, après avoir vendu le domaine de Plongeon, Joseph (II) achète en 1763 une maison à Rolle, puis le château du Mont trois ans plus tard. Joseph (II) mène sur la Côte une vie de rentier et fréquente la bonne société locale. Il meurt à Genève le 20 février 1770. Son fils Joseph (III) hérite du château du Mont, il y vit loin des agitations et des troubles qui vont précipiter la chute de l'Ancien Régime à Genève. Pourtant, les affaires le rattrapent, il perd sa fortune à la suite des mauvais placements. Il meurt en 1814 à Genève, ruiné, et sans descendance.

A travers l'histoire de la famille Bouër, François Naef nous propose une intéressante réflexion sur une famille trop longtemps méconnue, et nous conduit habilement dans les méandres tortueux de plusieurs siècles d'histoire européenne et locale.

François Cojonnex

**Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Eva PIBIRI, Denis REYNARD, éditeurs, *l'itinérance des seigneurs (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles): actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001*. Lausanne, 2003, Cahiers lausannois d'histoire médiévale n° 34, 413 p.**

Cet ouvrage réunit les treize contributions présentées lors du colloque international qui s'est tenu à Lausanne et Romainmôtier du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2001.

Il s'ouvre sur la contribution de Guido CASTELNUOVO, dont la démarche originale, consistant à analyser l'itinérance d'Humbert le Bâtard (1377-1443) sur la base de ses choix de sépulture, permet de distinguer d'emblée trois catégories d'itinérance, que l'on retrouve, en partie, tout au long de l'ouvrage. Une itinérance princière et diplomatique, d'abord, lorsque Humbert part en croisade, puis sillonne l'Europe en tant qu'ambassadeur d'Amédée VIII ; une itinérance politique et régionale destinée à asseoir l'autorité du duc ; l'itinérance seigneuriale et sociale, enfin, d'un grand seigneur apanagiste à l'intérieur de ses propres terres.

Ce recueil présente trois autres exemples d'itinérances princières et diplomatiques. Les expéditions décrites par Anne-Laure Sans, Eva Pibiri et Monique Sommé ont en effet pour mission de contracter des alliances au nom et au service d'un prince.



Anne-Laure SANS décrit l'expédition montée par le comte de Neuchâtel en 1419 pour aller verser la rançon de son fils, Jean de Fribourg, prisonnier des Armagnacs. Après avoir décrit le contexte politique du voyage, l'itinéraire de l'expédition et le cadre féodal de la rançon, l'auteur s'intéresse au prestige et à la taille de l'ambassade, et montre qu'au-delà du but premier de libération de Jean, le voyage est l'occasion de rendre visite aux alliés bourguignons, pour en obtenir de l'aide et resserrer les liens avec eux.

L'étude d'Eva PIBIRI est consacrée aux voyages des ambassadeurs savoyards chargés de négocier le contrat de mariage d'Annabelle d'Ecosse, fille cadette du roi Jacques Ier, et de Louis de Savoie, second fils du duc de Savoie, et d'amener la princesse en Savoie (1444-1445). Une fois passés les dangers du voyage (tempêtes, guerre civile, etc.), des sommes considérables sont dépensées pour parer la princesse selon son rang. On trouve en annexe des cartes des itinéraires, un tableau chronologique de l'itinéraire du convoi qui emmène Annabelle, et les récits comptables des voyages des ambassadeurs savoyards.

Monique SOMMÉ, quant à elle, décrit le faste qui entoure le voyage d'Agnès de Clèves, nièce du duc de Bourgogne Philippe le Bon, rejoignant son mari Charles de Viane, héritier du royaume de Navarre, en 1439.

Isabella LAZZARINI, FRANCESCO SENATORE, et Christian GUILLERÉ ont étudié les déplacements de divers seigneurs à l'intérieur de leurs propres terres, dans un but de gestion gouvernementale et de contrôle politique. Si l'on se base sur la distinction faite par Guido Castelnuovo à propos de l'itinérance d'Humbert le Bâtard, ces voyages entreraient dans une catégorie mixte entre celle de l'itinérance politique et régionale et celle de l'itinérance seigneuriale et sociale.

Isabella LAZZARINI analyse l'itinérance interne des Gonzague dans l'état de Mantoue, en comparant celle de Louis III, capitaine (XIV<sup>e</sup> s) et celle de Louis II, marquis (XV<sup>e</sup> s.). Alors que Louis III est contraint de résider principalement dans la ville de Mantoue (l'unique ville de l'état de Mantoue), Louis II peut choisir de résider sur ses territoires, grâce à la réussite de son contrôle du territoire.

FRANCESCO SENATORE étudie l'itinérance des Aragonais de Naples dans leur royaume de 1435 à 1491, en comparant les itinéraires d'Alphonse I, de son fils Ferrante I et du fils de celui-ci, Alphonse duc de Calabre. Leurs motivations sont diverses : contrôle du territoire, exercice des fonctions gouvernementales, renforcement des liens économiques avec les cités.

Christian GUILLERÉ s'intéresse au lien entre itinérance et finances, à travers l'exemple de la couronne d'Aragon. En comparant les différentes régions du royaume visitées par Jacques II durant les années 1302-1304 avec la provenance de ses recettes fiscales dans la même période, il montre que les voyages princiers ont également pour but la levée et la négociations de contributions. On trouve en annexe un tableau des itinéraires de Jacques II durant l'année 1302 et quatre cartes illustrant ses voyages de mars 1302 à mars 1304.

Les voyages à but politique pouvaient aussi intervenir après la mort du prince : Bernard ANDENMATTEN et Laurent RIPART décrivent le bouleversement des choix de sépulture des princes savoyards qui eut lieu entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils montrent le lien entre la disparition de l'itinérance funéraire des princes savoyards et l'apparition d'une nouvelle forme de gouvernement. Cette contribution est suivie d'un catalogue des testaments, morts et sépultures des membres de la Maison de Savoie à la fin du Moyen Age.

En plus des trois sortes d'itinérances à caractère politique définies par Guido Castelnuovo, on trouve également dans ce recueil des exemples de voyages n'ayant aucun but politique, et dont le mobile semble purement personnel. Par ses aventures chevaleresques « entre cours royales, entre pèlerinage, combat et curiosité », le patricien bernois Conrad de Scharnachtal (XV<sup>e</sup> siècle) cherchait l'honneur et le prestige d'un grand seigneur. Werner PARAVICINI s'étonne de la manière exceptionnelle dont Conrad s'est efforcé de documenter ses voyages, par des attestations de présence à chaque étape et par des attestations générales concernant un voyage entier, voire plusieurs voyages. On trouve à la suite de l'article une liste chronologique de documents de voyages (attestations de présence, de voyage, sauf-conduits, lettres de recommandation, etc.). Antoine GLAENZER s'intéresse au phénomène du pèlerinage par délégation : dans son codicille,

rédigé en 1448, Marie de Chalon, comtesse de Neuchâtel, fait le voeu de pèlerinage, qui sera réalisé après sa mort par ses héritiers. L'article est suivi de l'édition du codicille.

La contribution de Jean-Daniel MOREROD a pour objet le pèlerinage à Jérusalem de Guillaume de Chalon. Une reconstitution par témoins de ce voyage eut lieu en 1495, plus de quarante ans après, à l'occasion d'un litige sur la possession d'une seigneurie, et permet d'en découvrir la motivation : l'adoubement de Guillaume.

Les deux dernières contributions ont été présentées le 1<sup>er</sup> décembre 2001 à Romainmôtier, à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire du mariage de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie. Elles montrent à quel point le personnage de Marguerite était riche et contrasté, à la fois « première princesse bibliophile de son temps » et « grand homme d'Etat ». Jean-Marie CAUCHIES mentionne ses exploits et ses déboires en tant que régente des Pays-Bas. Marguerite DEBAE reconstitue son impressionnante collection de manuscrits, sa formation, puis sa dispersion après la mort de Marguerite en 1530.

*Marie-Thérèse Guignard*

**Adrien de RIEDMATTEN, *Humbert le Bâtard. Un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, Lausanne, 2004, 595 p., Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 35.**

Humbert le Bâtard, né en 1377, est le demi-frère d'Amédée VIII de six ans son cadet, qui deviendra duc de Savoie en 1416 et pape, sous le nom de Félix V entre 1439 et 1449. Il est le fils des amours illégitimes du futur Amédée VII, alors comte de Bresse (il a dix-sept ans), et de Françoise Arnaud, de Bourg-en-Bresse. Il participa en 1396 à la croisade (l'ultime sursaut de la Chrétienté) contre les Turcs, organisée par le roi de Hongrois, le futur roi des Romains (1411-1433) et empereur germanique (1433-1437), Sigismond de Luxembourg, durant laquelle il fut fait prisonnier à la suite de la bataille de Nicopolis. Libéré en 1402, il effectua plusieurs missions diplomatiques et militaires pour Amédée VIII. Les domaines et châtelainies de « moindre intérêt », de « seigneurs démeritants » et à l'extrême nord-est des possessions savoyardes, de Cerlier/Erlach (jusqu'en 1406), Grandcour, Cudrefin, le tout dès 1403, Corbières (dès 1406), Montagny (dès 1408), Estavayer (dès 1421) et Romont (le titre de comte de Romont apparaît dans la titulature d'Humbert, dès 1439) lui furent donnés en apanage, « des terres, [...] souvent dures à tenir, qu'habitent des sujets turbulents et qu'entourent des voisins non moins inquiétants. » (p. 44). Humbert qui est le seul prince savoyard illustre du XV<sup>e</sup> siècle, à avoir séjourné de manière régulière au nord du Léman, fit d'Estavayer sa résidence favorite et la ville forte de la mosaïque de ses dépendances. Il agrandit et entoura d'une enceinte, rehaussée par des tours, le château de Chenaux des seigneurs d'Estavayer, érigé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et qui, dans l'histoire architecturale du pays de Vaud, occupe une place privilégiée ; c'est le seul château vaudois construit au XV<sup>e</sup> siècle directement par un prince savoyard. Il dota de ses largesses les églises paroissiales de son apanage, dont il assura une partie de la reconstruction ou des agrandissements : Estavayer, Romont, Montet (Cudrefin). Il se fit construire un autel dédié à sainte Anne, à la cathédrale de Lausanne, peu avant 1426, et édifia une grande chapelle de la Trinité de l'église des Dominicaines d'Estavayer où il sera enterré, en octobre 1443. De sa vie quotidienne, il a laissé le compte (« Compte de la Maisnie ») d'une cour de moyenne importance (vingtaine de personnes), allant du 13 avril 1432 au 4 juin 1434 ; Dom Jehan Cattin en est l'auteur scrupuleux, il laisse des informations denses et de quatre types dont Adrien de Riedematten fait de la première une analyse temporelle, chiffrée, différenciée, récapitulative et cumulative sous forme de tableaux et graphiques (p. 467-500) : aperçu journalier et précis des dépenses domestiques, en particulier des frais de nourriture (14% des dépenses exprimées), de vêtement ; de tissus et de peaux, frais de transport et de déplacements ; recettes en argent, perçues sur les châtelainies de l'apanage ; salaires versés aux ouvriers engagés pour des travaux occasionnels ; dépenses exigées par les travaux d'entretien et d'embellissement du château d'Estavayer.

C'est autour de ce compte qui ne disposait jusqu'à présent que d'une édition partielle<sup>1</sup> que le travail est organisé. Adrien de Riedmatten ne se contente pas seulement de le publier intégralement, mais le dote de nombreuses annotations, d'un index *rerum* et d'un index des noms propres, d'un glossaire, de tableaux et graphiques récapitulatifs (p. 219-500). Le professeur associé de français médiéval, à l'Université de Lausanne, François Zufferey commente la langue du compte (p. 521-523). Mais surtout, ce compte prend du relief dans le contexte de la vie d'Humbert qui est précisément et complètement narrée (p. 9-169), avec des incursions bienvenues de l'auteur dans l'itinérance d'Humbert, entre le 14 mai 1420 et le 14 octobre 1443 (le dossier des pages 501-514, est rehaussé par la publication de tableau, de graphiques et de cartes, p. 515-517, 579-581), et un chapitre à mettre en relation avec les photographies correspondantes, consacré par Gaëtan Cassina, professeur associé d'histoire de l'art, à l'Université de Lausanne, au monument funéraire d'Humbert dans l'abbaye de Hautecombe, dont il ne subsiste aujourd'hui que des morceaux de la plate-tombe, des éléments figurés, une inscription et un buste mutilé (p. 525-532).

Un imposant corpus de photographies (p. 171-217), de notes, de documents annexes publiés, de références documentaires par dépôts d'archives dont le plus volumineux est celui des Archives d'Etat de Turin, et bibliographiques, suivi d'un ensemble de cartes dont celle de l'apanage d'Humbert, et d'un index des noms de lieux et de personnes, en dehors du compte de Maisnie, fait de cette publication un ouvrage exemplaire de la collection et de la démarche poursuivie depuis 1989 par le professeur Agostino Paravicini Bagliani : mettre des textes à portée de chacun et constitution d'un dossier complet de résultats autour d'une thématique. Sa consultation est d'autant plus à recommander qu'elle permet de multiples lectures et de trouver des informations originales et solidement documentées sur le destin d'un grand prince et d'un bastion savoyards.

*Gilbert Coutaz*

**Bernard Secrétan, *Eglise et vie catholiques à Lausanne du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2005, 357 p., BHV 127.**

Ce qui ne devait être au départ qu'une modeste plaquette commémorant le centième anniversaire du Cercle catholique de Lausanne trouve finalement son aboutissement dans un ouvrage conséquent relatant l'histoire de l'Eglise catholique romaine à Lausanne, depuis la renaissance de la pratique du culte catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Son auteur, ingénieur-physicien à la retraite, est un homme qui aime les défis, puisqu'il publia en 2003 les résultats d'une longue recherche généalogique sur la famille Secrétan sous la forme d'une contribution tout aussi impressionnante.

Divisé en quatre parties, l'ouvrage retrace non seulement l'histoire institutionnelle de l'Eglise catholique à Lausanne, à travers son organisation et ses structures, mais s'attache également à rendre hommage aux personnes qui ont contribué à son développement. Dans la première partie, l'auteur décrit l'évolution historique du culte catholique, passant d'une interdiction pure et simple en 1536 à une reconnaissance lente et progressive dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du statut juridique de l'Eglise catholique, aboutissant à celui d'institution de droit public reconnu par la nouvelle Constitution vaudoise en 2003, le climat social et interconfessionnel marqué par des tensions jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et enfin le développement de l'œcuménisme, malgré les obstacles de doctrine, surtout à partir des années 1960.

La deuxième partie, la plus importante, est entièrement consacrée aux institutions, en particulier aux paroisses, écoles, cliniques, foyers, œuvres et autres mouvements constitutifs ou dépendants de l'Eglise

<sup>1</sup> PEROUSE, Gabriel, « Extrait d'un compte de dépenses d'Humbert de Savoie. Comte de Romont (13 avril-30 septembre 1432) », dans *Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, s. 40, t. II, 4, 1901, p. 171-221.

catholique à Lausanne et dans sa proche banlieue, auxquels il convient d'ajouter les centres de formation et d'information et les médias. Au total, ce sont plus d'une centaine de structures différentes, disparues ou encore existantes, qui sont présentées, dont une partie résulte des activités de plusieurs congrégations religieuses, principalement dans les domaines médico-social et éducatif.

Dans la partie suivante, l'auteur rend hommage, sous forme de notices ou d'articles biographiques, aux acteurs religieux, principalement les curés qui ont pris part à cette histoire, ainsi qu'aux laïques ayant été à l'origine des premières paroisses catholiques lausannoises ou ayant joué un rôle important.

Enfin, la dernière partie, formée de plusieurs annexes, fournit au lecteur quelques données statistiques et renvois utiles ainsi qu'une liste des conférences du Cercle catholique de Lausanne depuis 1984. Ces dernières ont été, pour la plupart, enregistrées et peuvent être auditionnées aux Archives de la Ville de Lausanne.

Tout en reconnaissant les qualités informatives et documentaires du travail de Bernard Secrétan, il faut tout de même relever une faiblesse d'un point de vue général : le manque d'analyse et de contextualisation. L'énumération de moult faits et dates historiques ne rend, en effet, pas compte de certains enjeux et luttes de pouvoir. Source de tensions, la farouche volonté d'indépendance de l'Église catholique vis-à-vis du pouvoir politique, en particulier concernant la désignation des prêtres et son organisation interne, mériterait sans doute un développement particulier. De même, la récente réorganisation structurelle initiée par l'évêque du diocèse, provoquant le départ de son représentant dans le canton de Vaud, le vicaire épiscopal, aurait pu également être expliquée. Certes, on touche ici à un domaine sensible, mais ces situations de crise révèlent souvent les enjeux sous-jacents de l'évolution d'une institution quelle qu'elle soit.

À l'heure où l'Église catholique est mise sur un pied d'égalité avec sa consœur réformée, où les catholiques n'ont plus l'impression d'appartenir à une communauté confessionnelle « de seconde zone », il n'était pas inutile de rappeler l'histoire, parfois difficile, de l'exercice du culte catholique à Lausanne. La présentation des nombreuses institutions issues de cette communauté, ainsi que des personnes parties prenantes, constitue sans aucun doute une valeur ajoutée à la connaissance historique locale.

Jean-Jacques Eggler

Doris et Peter WALSER-WILHELM, Marianne BERLINGER KONQUI, *Geschichtsschreibung zu Beginn des 19. Jahrhunderts im Umkreis Johannes von Müllers und des Groupe de Coppet. L'historiographie à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle autour de Jean de Müller et du Groupe de Coppet*. Paris, Honoré Champion, Genève, Slatkine (diff.), Travaux et Recherches de l'Institut Benjamin Constant 6, 2004, 200 p.

Jean de Müller (1758-1809), auteur de *Geschichten der Schweizer*, demeure une des icônes de l'historiographie suisse et un personnage incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux transformations que subissait la Confédération à la fin de l'Ancien Régime. Grâce à une série d'ouvrages qui ont été publiés ces dernières décennies, nous nous pouvons nous faire une idée plus précise de cette personnalité changeante et irradiante, de sa perception de la politique européenne, des événements et milieux culturels qui ont influencés sa formation intellectuelle, et de la réception de son œuvre en Suisse. Ce qui manquait jusqu'à présent, c'était une étude qui mette Müller en relation avec d'autres historiens suisses de sa génération. Les textes réunis dans ce volume, qui proviennent d'un colloque qui s'est tenu à Lausanne en novembre 2002, contribuent à combler cette lacune en retraçant les liens que Müller entretenait avec plusieurs membres du Groupe de Coppet, notamment Bonstetten et, dans une moindre mesure, Sismondi.

La problématique générale a été divisée en trois axes principaux : la biographie et l'autobiographie de Jean de Müller ainsi que ses rapports avec la Suisse romande ; le contexte intellectuel et historiographique ainsi que ses relations avec d'autres penseurs ; et finalement les thèmes qui intéressaient à la fois Müller et Coppet. Peter et Doris Walsler-Wilhelm, éditeurs infatigables des *Bonstettiana*, rappellent tout ce qui ratta-

chait Müller à la Suisse romande, à Genève en particulier ou il résidait chez les Tronchin et Charles Bonnet. Alexandre ESCUDIER, dans un long article, trace la réception de l'œuvre de Müller, en particulier de *Geschichten schweizerischer Eidgenossenschaft*, par des historiens allemands, et analyse le rôle que ceux-ci attribuaient à sa conception de l'histoire helvétique dans le développement d'une nouvelle forme d'historiographie nationale. Johannes SÜSSMANN étudie le concept de représentation dans l'œuvre historique de cet auteur, alors que Jean-Daniel CANDAUX nous rappelle le cas intéressant de l'historien genevois Jean Picot, auteur d'une *Histoire des Gaulois* (1804), comme exemple de ce qui s'écrivait à cette époque à Genève, loin de l'influence de Müller et du Groupe de Coppet. Stefan HOWALD, auteur d'une biographie intellectuelle de Bonstetten, s'intéresse à l'importante question du retentissement de la pensée de Adam Smith chez l'historien suisse, alors que Boris ANELLI réélabore le problème des relations entre Müller et Sismondi, élève admiratif mais finalement critique du maître. Dans un compte-rendu, Barbara SCHNETZLER évoque le rôle que Francis Knoch et Albert Galatin ont joué pour la diffusion de l'œuvre de Müller aux Etats-Unis pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Antje KOLDE se penche sur la façon dont Constant a abordé la littérature grecque et en particulier la question homérique dans le huitième livre de son ouvrage *De la Religion*. Finalement, Anja HÖFLER examine la topographie comparée du Latinum chez Bonstetten et Virgile.

De qualité variable, les actes de ce colloque offrent de nombreuses pistes aux chercheurs intéressés aux rapports personnels entre l'historien de la Confédération et les intellectuels libéraux suisse et, notamment grâce à l'article détaillé d'Alexandre Escudier, aux facteurs qui contribuèrent à la marginalisation graduelle de son œuvre dans le monde des historiens allemands de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui fait peut-être défaut, dans ce volume, par ailleurs très utile, c'est une véritable analyse de la perception par Müller de la politique suisse, de sa compréhension de l'avenir de la Suisse au sein de l'Europe, ainsi qu'une étude qui nous permette de comprendre dans quelle mesure sa position diffère de celle de ses amis du Groupe de Coppet. Aussi, une lecture comparative de l'histoire müllérienne des républiques médiévales suisses et de celle de Sismondi aurait peut-être permis de mieux discerner et évaluer la particularité de ces deux auteurs. De même, on aurait aimé en savoir davantage sur la lecture que faisait Müller du troisième livre des *Richesses des Nations* où Smith essaie de démontrer l'importance cruciale des villes sur l'essor de l'agriculture en Europe - compte tenu de l'énorme intérêt que ce sujet a suscité chez les réformateurs suisses.

Bela Kapossy

**Georges Denis ZIMMERMANN, « Buonaparte où est ta gloire ? ». Ce que l'on chantait en Suisse romande à propos de Napoléon entre 1793 et 1919, Neuchâtel, 2005, 212 p.**

Autant le dire tout de suite, l'ouvrage s'adresse à un public averti et exigeant, tant son approche peut paraître austère. L'auteur connaît visiblement la musique et nous livre ici une partition impeccable, résultat de longues et patientes recherches. Les résultats sont passionnants. A relever d'abord l'originalité de la démarche : l'auteur a choisi d'examiner les échos et reflets des événements qui ont entouré l'Empereur des Français, par le biais des chansons, friche historique car terrain d'étude inexploré et sous-estimé. On croyait tout connaître de Napoléon et voilà qu'un chercheur - qui n'est d'ailleurs de son propre aveu pas historien - publie, semble-t-il à compte d'auteur, un ouvrage qui comble un vide important. L'auteur part de ce constat : si les chansons de la Révolution française ont été bien recensées, celles qui concernent Napoléon restent dispersées et sommairement répertoriées.

G.-D. Zimmermann brosse d'abord un tableau de la chanson à l'époque napoléonienne. Il aborde ensuite la chanson napoléonienne en terre romande. L'ouvrage s'appuie essentiellement sur le fonds Arthur Rossat à la Bibliothèque Nationale Suisse sur lequel l'auteur a travaillé dès 1980, ce qui donne à l'ensemble une dominante vaudoise. A retenir en particulier le chapitre IV qui pose une question incontournable : « Que

pouvait-on dire en chantant Napoléon?». (p. 91-127) S'en suivent une description et une analyse du corpus romand de chansons sur le phénomène napoléonien. La qualité des annexes est étonnante. On trouvera ainsi en Annexe II (p. 176-185) un tableau synoptique rassemblant les occurrences relevées dans le corpus. Pour chaque chanson, l'auteur a noté le type de texte, l'attitude manifestée à l'égard de Napoléon, les motifs et rôles mobilisés, les thèmes traités et les valeurs illustrées. « En consultant ce tableau verticalement, on se fait une idée des possibilités d'expression et des sujets choisis par les auteurs des chansons ; horizontalement, on voit la combinaison propre à chacune d'entre elles » (p. 124). Pour mener à bien son étude, G.-D. Zimmermann distingue trois groupes : d'abord les chansons composées du vivant de Napoléon Bonaparte ; ensuite celles, hostiles ou favorables qui appartiennent à la Restauration et au temps de la Monarchie de juillet ; enfin celles qui sont apparues dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'étude est d'autant plus intéressante que son sujet central, Napoléon, s'est évertué à mettre en scène sa vie, sa mort, son mythe et qu'il a à peu près tout contrôlé et transformé en objet de propagande que ce soit les arts ou la presse. Si la grande musique n'a pas peu contribué à sa glorification, la chanson, en dehors des chants officiels, n'a participé que partiellement à ce phénomène en raison du manque relatif d'intérêt de l'empereur pour celle-ci et par son caractère partiellement incontrôlable et volatile. Comme on peut s'y attendre, Napoléon a généré des chansons successivement dithyrambiques et hostiles. Le corpus de chansons rassemblé par G.-D. Zimmermann ne nous montre pas qui Napoléon était vraiment, même si on perçoit ça et là un Napoléon donnant de la voix autrement que pour donner un ordre ou prononcer une formule sentencieuse, montrant parfois sa vraie nature (p. 6-7, 9). Cet ouvrage nous restitue les réactions des gens au personnage fabriqué par la propagande. Dans certains cas, les chants parodient moins l'homme fascinant qu'ils ne mettent en exergue ses contradictions. Une chanson, comme la caricature, en dit parfois plus long qu'un texte et l'on voit au fil des chansons que le reflux impérial se manifestait en 1808 alors même que le régime ne semble pas encore à son apogée (p. 72). Sur le plan suisse, l'évolution de la chanson sur Napoléon en dit beaucoup plus sur notre propre évolution et notre rapport à la France que sur la transformation du mythe napoléonien. Même s'il reste présent en filigrane dans nombre de chants populaires, le créateur de la Suisse moderne en 1803 s'efface formellement après 1830. L'auteur remarque à ce sujet : « Dans la seconde moitié du siècle, il pouvait rappeler une phase gênante de soumission à une autorité extérieure, alors qu'on voulait exalter une identité nationale fondée sur la notion d'indépendance ; il n'y avait plus de place pour Napoléon dans l'histoire officielle » (p. 133). A ce titre on retiendra ce que nous apprend l'auteur sur la transformation et l'instrumentalisation du célèbre chant de la Bérézina par les contempteurs de la France issue de la Révolution qui ont créé *La Gloire qui chante*. (p. 53, 62, 73, 134, 199).

Un bémol toutefois : la sous-estimation du thème du déserteur qui ne fait l'objet que de quelques lignes page 107, alors qu'il est resté présent dans le chant gruérien jusqu'à nos jours.

L'histoire du chant sur Napoléon pourrait se résumer ainsi : Ils ont chanté Napoléon, déchanté ensuite, avant d'en réenchanter la légende.

*Alain-Jacques Tornare*

